POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 470 / 3 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MEURZH / MARS 2003

LE PEUPLE BRETON



MÉLANIE GUYOMARD
L'ENGAGEMENT POUR LA RÉUNIFICATION

L'INVITÉ

JO LE GUEN

POBL VREIZH

LE 22 MARS A RENNES, MANIFESTONS POUR LE BRETON, CONTRE LE COMMUNAUTARISME JACOBIN

L'invité du « Peuple breton »

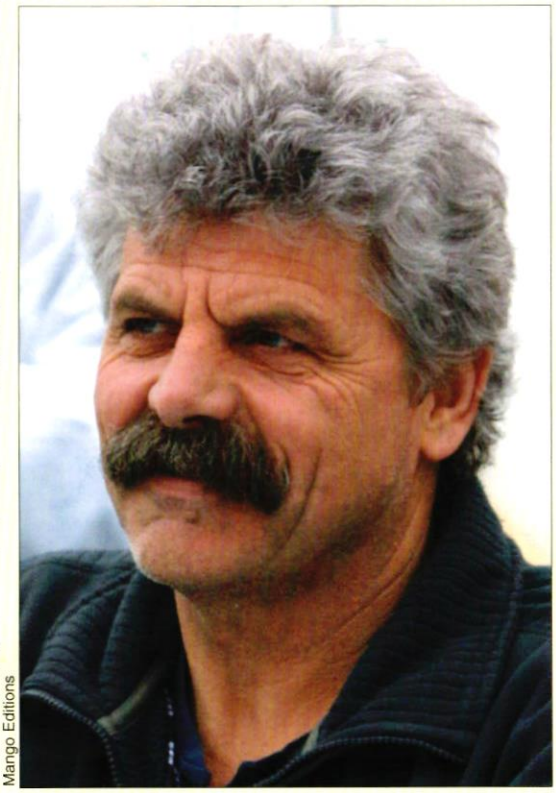
S'organiser pour faire face aux marées noires

J'achève de lire l'article écrit par Jean Ollivro dans « Le Peuple breton » de février. Extraits : « *...la Bretagne n'est pas responsable de l'essentiel des décisions la concernant.* » *Plus loin : « Mais le salut éventuel ne viendra que de la capacité des gens vivant en Bretagne à s'organiser* ». Les Bretons se sont-ils organisés pour faire face aux problèmes posés par une marée noire ?

Les Etats européens, en permettant la création du Fipol, ont trahi leurs populations côtières, offrant l'impunité aux compagnies pétrolières tout en les dispensant de payer le coût réel des marées noires. Les victimes sont pour l'essentiel des artisans : pêcheurs, ostréiculteurs, hôteliers, restaurateurs. Quand survient une marée noire, il est légitime qu'ils veuillent préserver leur outil de travail et relancer leurs activités au plus vite. Ils n'ont ni le temps, ni la formation, ni les moyens, ni même la possibilité juridique de contester les conventions Fipol qui, faut-il le rappeler, sont basées sur un grand principe : « *Une victime d'une marée noire ne peut attaquer personne, nulle part* ». Ils récupèrent ce qu'ils peuvent et continuent à travailler, personne ne le fera à leur place.

Ceci étant dit, pourquoi les syndicats professionnels, les départements et les régions touchées par la marée noire ne mandatent-ils pas quelqu'un pour travailler sur ces conventions, pour être capable d'en discuter ? Comment se défendre et être respecté lorsqu'on ne possède pas l'information ? S'il est légitime de vouloir relancer l'activité économique, il est suicidaire de ne pas vouloir poser les vraies questions.

Trois ans après l'*Erika*, quatre mois après le *Prestige*, les vieux bateaux usés sont toujours autorisés à naviguer. C'est la réalité. A se taire et cacher les marées noires sous le tapis on fait le jeu de l'industrie pétrolière, des armateurs et de certains voyous qui n'hésitent pas à se servir de l'impunité garantie par le Fipol pour blanchir de l'argent. Les Russes propriétaires du fuel du *Prestige* ont revendu leur propre fuel à une de leurs sociétés qu'ils détiennent aux Baha-mas, à Panama, à l'île de Man et ailleurs. Cela s'appelle de l'évasion fiscale. Ils ont loué le *Prestige* 30 % moins cher que la valeur du marché, ce qui leur faisait une économie de 10.000 euros par jour. Ce que devient le bateau, ils n'en ont que faire. Ils ont blanchi leurs capitaux, l'assurance leur rembourse, sur la base du prix fort, le fuel perdu lors du naufrage, le système Fipol leur garantit l'impunité. Pourquoi s'emmerder ?



Mango Editions

En novembre 1990, vingt mois après le naufrage de l'*Exxon Valdez* en Alaska, Esso avait payé, sans procès, 15 milliards de francs pour le nettoyage des côtes et l'indemnisation des victimes. Serait-ce parce que Esso a une âme ? Pas du tout, ils allaient se faire crucifier par l'opinion publique américaine et ont préféré payer... Ils ont assumé, en bons Américains. Ce qui n'a pas empêché l'Etat de leur infliger une amende de 35 milliards de francs. Ce naufrage a mis fin aux discussions des Etats-Unis avec le Fipol.

Devrais-je rappeler le jugement rendu à Chicago à la même époque, pour le naufrage de l'*Amoco*, filiale du même Esso ? 377 millions de francs valeur 1978 pour 230.000 tonnes répandues. Six fois plus de pétrole que l'*Exxon Valdez*, quarante fois moins d'indemnisation. Le poids de l'opinion publique en Bretagne et en France n'est pas le même qu'aux Etats-Unis !

Le moment est mal choisi pour défendre les Etats-Unis, mais il faut bien reconnaître que là-bas les marées noires ne se règlent pas comme ici. En sus de l'argent versé par le propriétaire du navire, ils disposent d'une réserve d'un milliard de dollars constituée par l'industrie pétrolière et reconstituée, si besoin est. Ils ont un fonds de 500 millions de dollars pour le préjudice environnemental alors que nos états, à la pointe de la lutte en faveur de l'environnement, ont créé un système qui ne prend pas en compte le préjudice environnemental.

Ce n'est pas aux gens du Jura ou de l'Aveyron à se battre pour que ce système inique change. C'est aux Bretons à être à la pointe de ce combat. A chaque marée noire, on retrouve la même émotion, la même révolte. Cela fait 36 ans que ça dure. S'émouvoir à chaque marée noire ne suffit pas. Nous ne pouvons nous contenter de regarder passer les bateaux en nous plaignant de notre sort et retourner nettoyer les plages à chaque marée noire, en jurant que cela ne se reproduira plus. Il aurait fallu, il faudrait, il faut, il va bien falloir que les victimes regroupent leurs énergies pour faire modifier ces conventions, ce qui signifie travailler pour la prochaine marée noire alors qu'on ne sait ni quand, ni où, elle aura lieu.

Je ne suis pas fan des citations, mais je terminerai sur une phrase de Sénèque : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on n'ose pas les faire, c'est parce qu'on n'ose pas les faire qu'elles sont difficiles.* »

Jo LE GUEN
« Keep it blue »

Site internet : http://www.keepitblue.net
Site plurilingue en anglais, espagnol, français et breton.

Souscription

« Le printemps de la langue bretonne » : quel beau nom pour une manifestation qui se veut d'espoir ! Nous vous la présentons dans ce numéro. Ce mois de mars pourrait aussi marquer le « printemps du Peuple breton », si vous choisissez de montrer votre attachement à notre titre en participant, même modestement, à cette souscription permanente qui, depuis des années, assure une partie du financement de notre publication qui – rappelons-le – ne reçoit aucune aide publique, à la différence de nombreux titres de la presse française.

Léonie Binet, Saint-Cast Le Guildo, 3 € ; Bouillien/Chabanon, Saint-Étienne, 3 € ; Hélène Caprani, Bourg-La-Reine, 3 € ; Pierre Jean Corcuff, Pont-L'Abbé, 5 € ; Jean-Michel Derrien, Dangy, 25 € ; Albert Deshayes, Quimper, 3 € ; Diquelou-Nedelec, Penmarc'h, 5 € ; Jean Guiffan, Nantes, 5 € ; Guillaume Papin, Nepoui, 10 € ; Yves Guérin, Guemene-Penfao, 16 € ; Pascal Henry, Saint-Étienne-de-Montluc, 10 € ; Jean Maurice Hillereau, Chateau-Thébaud, 10 € ; Armel Jouan, Rennes, 5 € ; Tanguy Kermorvant, Achères, 10 € ; Dominique Kervegant, Royaume-Uni, 10 € ; Georges Le Bouler, Plescop, 3 € ; Lebreton de Vonne, Indre, 3 € ; Guy Le Scoul, Larmor-Plage, 12,35 € ; Gabriel Mahé, Chateaulin, 3 € ; Paul Mingant, Plouedern, 20 € ; Roger Moride, Montréal, 15 € ; Xavier Morvan, Saint-Cast Le Guildo, 3 € ; Jean-Jacques Paugam, Saint-Thégonnec, 5 € ; Robert Pedron, Plérin, 10 € ; Eric Simon/Nanhée, Saint-Cloud, 10 € ; Anne-Marie Talarmin, Brest, 3 € ; Benoît Willerval, Auberchicourt, 10 €. **Total mois : 220,35 €. Total année : 712,35 €.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2003.

Sommaire

Mars
Meurzh
2003



L'annonce de la manifestation rennaise du printemps de la langue bretonne (p. 7) donne le ton de ce numéro du P.B. où les questions linguistiques sont abondamment évoquées. Tout d'abord par un important article de Paul Mingant (p. 8-9) qui nous rappelle que le problème est éminemment politique ; puis par des résultats de sondage particulièrement édifiants (p. 9) ; ensuite par deux pages consacrées au vingtième anniversaire de « Div Yezh » qui milite pour l'enseignement du breton dans les écoles laïques (p. 10-11).

Auparavant, la politique proprement dite n'aura pas perdu ses droits, avec l'édito de Ronan Divard (p. 2) et la lancinante revendication de la réunification de la Bretagne qui nous amène à consacrer plusieurs pages à cette question (p. 4-5-6), avec notamment une interview de Mélanie Guyomard.

Un numéro du P.B. sans actualités économiques (p. 16), sociales (p. 12) et écologiques (p. 13) ne serait pas un numéro équilibré…

Le reste, ce sont, bien sûr, les pages en langue bretonne, les pages internationales (le gallois progresse depuis l'installation de l'autonomie !) et les pages culturelles, souvent bien appréciées.

Nous présentons notamment Gilles Le Bigot (p. 22-23) et ce P.B. vous permettra peut-être de gagner un des dix CD que nous mettons en jeu (p. 31).

Bonne lecture à tous !

Ronan LEPROHON


Page 3


Pages 4-5


Page 6


Page 21

Le crédit-photo de couverture :
– En une : Mélanie Guyomard, photo Loeiz Bloñs.
Jo Le guen, photo Mango éditions.
– Deux de couverture : photo Mango éditions.

Notre magazine paraît le premier vendredi du mois.


D.R.

Chirac contre Chirac

Ceux qui jugent que Jacques Chirac est une girouette se trompent. C'est bien pire que cela puisqu'il est parfaitement capable de tenir simultanément et sans le moindre complexe des positions diamétralement opposées. Doté d'une plasticité mentale hors du commun, Chirac est un être fabuleux, au sens originel du terme, C'est une sorte d'hydre à deux têtes dont les cerveaux seraient configurés différemment, ce qui lui permet d'être à la fois l'adversaire le plus résolu de la diversité culturelle et linguistique comme son partisan le plus fervent.

Tandis que Chirac Jacques s'oppose personnellement à la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, Jacques Chirac aime à se répandre en discours flamboyants sur l'égale dignité des cultures et des langues. Si Chirac-Hyde est un être borné qui condamne les "communautarismes" au nom des Saintes Ecritures de la Constitution française, Chirac-Jekyll est un être tolérant qui plaide pour que "la promotion et le respect de la diversité culturelle" soient inscrits dans la future Constitution de l'Europe.

Ces propos ont été tenus le 2 février dernier à Paris, à l'occasion des "Rencontres internationales de la Culture" devant le ban et l'arrière-ban du monde du spectacle, des arts et de la culture. Ce Chirac-là, je l'adore. Il est magnifique, merveilleux, d'une éloquence enthousiasmante. On se pâmerait presque de joie lorsqu'il déclare la guerre au "laminoir de l'uniformité" et affirme que la France "défend la diversité, source de progrès et de richesse". Et comment ne pas sentir les larmes vous monter aux yeux quand vous l'entendez suggérer que la France propose l'adoption d'une convention mondiale qui "affirmerait que la diversité culturelle appartient au bien commun de l'Humanité" ? Cette convention fixerait les droits et les devoirs des états en la matière et notamment le respect du pluralisme linguistique et la mobilisation pour enrayer la disparition des langues dans le monde. Ah ! Quand j'écoute ce Chirac-là, je ne regrette décidément pas d'avoir glissé un bulletin à son nom dans les urnes lors du second tour de la présidentielle. Quel chic type ! Grâce à lui, peut-être que je ne serai plus obligé de faire la tournée des bars pour placer des tirelires pour Diwan ? Et quel camouflet pour l'autre Chirac, le nationaliste chauvin, qui agit criminellement contre les langues et cultures de l'Hexagone ! Comme ses oreilles ont dû douloureusement tinter ce jour-là !

Chirac l'humaniste sera avec nous le 22 mars, sinon physiquement, du moins par l'esprit tandis que Chirac le nationaliste sectaire nous considérera avec réprobation et verra en nous les représentants de ces "communautarismes" sournois qui menacent l'édifice républicain. Aucun des deux ne l'emportera, ils sont destinés à cohabiter. C'est le lot de Chirac, cohabiter en interne comme en externe. Concilier l'inconciliable, défendre tout et son contraire, c'est sa marque de fabrique. Chirac est une auberge espagnole où chacun peut trouver de quoi se rassasier. Et s'il demeure populaire, après quarante années placées sous le signe de l'incohérence, n'est-ce pas après tout parce qu'il incarne mieux que quiconque les contradictions de la société française ?

Ronan DIVARD
Membre du Bureau politique de l'Union démocratique bretonne

Drapeau et hymne européens : nos symboles pour l'avenir

Le débat autour de l'outrage au drapeau français et à La Marseillaise confine aujourd'hui à la paranoïa nationaliste. Au moment où l'Europe dessine notre avenir commun, l'Europe aux 100 drapeaux, pourquoi en privilégier un ou quelques-uns au détriment des autres, relégués au rang inférieur, comme leurs langues ou leurs cultures ?

L'hymne européen est un hymne à la paix, pourquoi ne l'entend-on jamais dans un stade ? S'il faut réellement utiliser un drapeau, alors le drapeau européen devrait flotter à côté des autres drapeaux, étatiques ou régionaux, sur tous les bâtiments publics ainsi que sur les écoles.

Imposer le respect par la contrainte, c'est avant tout reconnaître l'échec de la légitimité. Un symbole pour être reconnu et validé doit représenter et concerner tous ceux qu'il est censé transcender. La réalité française est aujourd'hui très décalée au regard du discours généreux porté par la France au plan international. Les valeurs de la République, Liberté, Egalité, Fraternité, sont des slogans abstraits que la pratique dément au quotidien.

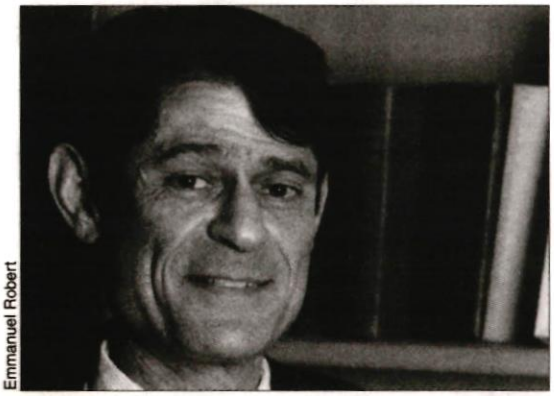
Posons-nous la question de savoir pourquoi, si la « démocratie centralisée française » reflète réellement la diversité qu'elle revendique, des fils d'immigrés, des Corses, des Bretons, des Basques refusent de faire allégeance à ce drapeau, alors que le drapeau américain est respecté par tous les Américains quelle que soit leur origine, leur culture, leur langue...

Nous sommes tous, depuis 1992 (traité de Maastricht), citoyens européens au même titre que citoyens français, notre pays c'est déjà l'Europe. Le XXI[e] siècle est celui des appartenances complémentaires, je suis Breton, citoyen français et citoyen européen, aucune de ces identités-citoyennetés ne peut plus être exclusive des autres (la nationalité n'est qu'un lien juridique avec une structure étatique). Refusons le nationalisme, même s'il est français, surtout s'il est français, parce que la France se doit d'être le pays d'une vision universaliste des droits de l'Homme et le défenseur de la diversité culturelle.

Liberté, égalité, fraternité, donnons à ces mots une réelle matérialité sociale et les crispations symboliques seront oubliées. L'Etat de droit ne saurait se résumer aux droits de l'Etat : la paix civile, la démocratie et le respect en seront confortés.

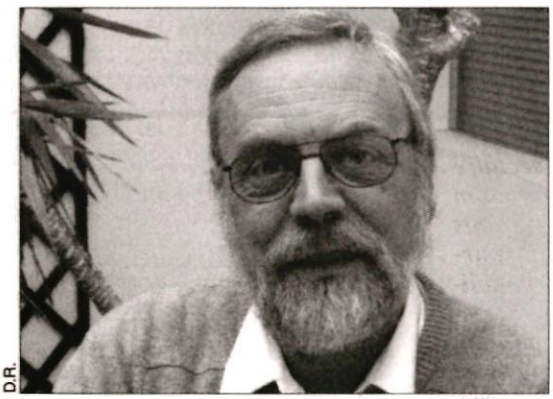
J.J.P.

EN VUE CES TEMPS-CI



Emmanuel Robert

Claude Hagège, titulaire de la chaire de linguistique au Collège de France et médaille d'or du CNRS, était l'invité d'honneur du festival « An taol Kurun ». Devant 500 personnes au manoir de Kernault à Mellac, fin janvier, il a commencé son intervention en breton avant de s'interrompre et de déclarer : *« Honte à moi de ne pas parler en breton. Mais, honte à vous de ne pas le comprendre. Je suis obligé de parler dans la langue coloniale. »* Dans un exposé brillant, le savant s'est fait l'ardent défenseur du multilinguisme précoce et a fustigé l'impérialisme de l'Etat français, ne craignant pas d'affirmer qu'*« une langue, c'est un patois qui a une armée »*. Voilà un linguiste qui ne pratique pas la langue de bois !



D.R.

Patrick Malrieu, un des fondateurs de Dastum, que le P.B. interrogeait récemment (voir P.B. décembre 02), vient d'être élu à la tête du Conseil culturel de Bretagne. D'entrée, il a préparé la grande manifestation du « printemps de la langue bretonne » (nous en parlons page 7) et le 13 février, il a adressé une remarquable lettre ouverte à Jacques Chirac : *« Vous dites qu'il y a* « des frontières que la mondialisation n'a pas le droit d'abolir. Ce sont celles qui nous permettent de passer d'une culture à l'autre ». *Hélas ! N'êtes-vous pas en train d'imposer dans un espace fermé, une culture unique, avec une langue unique, en niant qu'au sein même des Etats le pluralisme des langues et des cultures existe ? N'êtes-vous pas, tout simplement, en train de demander que les droits de l'Homme restent à la frontière pour achever l'éradication des langues et cultures différentes en France ? »*



Iffig

– décerne sans hésiter son casque colonial d'honneur, ce mois-ci, à la préfète de la région-croupion de Bretagne, Madame Bernadette Malgorn,

– a lu, en effet, dans le « Nouvel Ouest », la réponse que cette brave dame, interrogée sur la réunification de la Bretagne, a cru devoir livrer : « On ne peut pas remonter le cours du temps. Il y a eu la Bretagne de Nominoë, la Bretagne des ducs, puis celle de la République. En revanche, cette dernière a tout intérêt à coopérer avec les régions voisines [...]. L'aspect sympathique que l'on met dans l'identité, sa force significative dans notre région ne doivent pas aboutir à un antipathique renfermement. »

– rappelle à Mme Malgorn, pur produit de l'ENA mais peu douée en histoire, que c'est Pétain (et non la République) qui a divisé la Bretagne !

– signale à cette partisane de l'interrégionalité sympathique qu'aux dernières régionales, les **seuls** candidats qui préconisaient cette idée étaient ceux de... l'UDB !

●

– s'est réjoui d'apprendre que Jean-Paul Closquinet, conseiller municipal élu avec le soutien de l'UDB à Saint-Nazaire, avait refusé une invitation du maire national-républicain Joël Batteux,

– a apprécié que l'élu breton conseille à Batteux : « Si vous ne savez pas quoi faire de votre agent, peut-être pourriez-vous aider utilement l'école Diwan ? »

●

– a noté que la loi électorale scélérate que l'équipe Raffarin-Juppé a concocté ne sert pas seulement à écarter toute expression minoritaire. Elle sert aussi à récompenser les copains. Ainsi Charles Pasqua qui avait démissionné de la présidence de son Conseil général, vient de s'y faire réélire... car la loi Raffarin supprime l'interdiction de cumul des mandats instaurée (timidement) par la gauche !

– a admiré la discrétion des média grand public sur ce dernier détail de cuisine électorale...

Mélanie Guyomard



Photo Loeiz Bloñs

Militante de la réunification

Mélanie Guyomard s'est fait connaître des défenseurs de la Bretagne en s'affichant comme Miss Bretagne à l'occasion de la grande manifestation pour la réunification du 30 juin 2001 à Nantes, geste qui lui a attiré les foudres de Madame de Fontenay, présidente du comité Miss France. Si ce temps-là est bel et bien révolu, l'intérêt de Mélanie pour la cause de la réunification n'était pas qu'un feu de paille puisqu'elle n'a cessé depuis lors de s'investir au sein du Cuab et d'y assumer de plus en plus de responsabilités.

Le Peuple breton : ***Mélanie, la question vous a déjà été posée maintes fois, mais pouvez-vous rappeler à nos lecteurs comment vous êtes devenue « Miss Bretagne 2000 » ?***

Mélanie Guyomard : C'est difficile à expliquer précisément. Disons que ce milieu m'intriguait. C'est un peu par jeu, par curiosité, que j'ai participé aux sélections. Et puis, j'ai pensé que cette expérience m'aiderait à surmonter une certaine timidité. Je n'avais alors que dix-huit ans. Lorsque je suis devenue Miss Finistère Sud, j'étais très contente et je n'imaginais pas que j'irai plus loin. Mais cela a été vraiment une grande fierté d'être la première Miss Bretagne à être élue sur l'ensemble de la Bretagne, Loire-Atlantique incluse. L'élection s'est d'ailleurs déroulée à Saint-Herblain. Après, pour le concours de Miss France, c'était beaucoup moins amusant. J'ai trouvé assez pesantes les trois semaines de préparation de l'émission et l'ambiance était assez directive. Très franchement, j'avais hâte que cela se termine.

P.B. : ***Que s'est-il passé à Nantes ? Qu'est-ce qui est à l'origine de l'incident ?***

M.G. : J'avais vu qu'il y avait une manifestation à Nantes et nous avions décidé d'y aller en famille. J'ai toujours été très attachée à la Bretagne, comme mes parents et mes grands-parents. Pourquoi ai-je mis mon écharpe de Miss Bretagne au lieu de m'y rendre incognito ? Ce n'était pas par esprit de provocation. Ce n'est pas du tout dans mon tempérament. Pour moi, c'était simplement un clin d'œil dans une manifestation qui promettait d'être colorée et joyeuse. Et puis, les élus arborent bien leur écharpe. Alors, pourquoi pas moi ? A Nantes, j'ai été rapidement repérée par des militants du Cuab qui m'ont présentée et m'ont demandé de prendre la parole publiquement. J'étais impressionnée. J'ai improvisé quelques mots. J'ai tout de suite été séduite par ce que me disaient les gens du Cuab. Leur cause était intéressante et je me suis immédiatement sentie en phase avec eux. Depuis, je n'ai jamais cessé de militer au Cuab. Je me sentais trop jeune pour faire le choix d'adhérer à un parti politique et un engagement associatif pour la Bretagne me convenait tout à fait.

P.B. : ***C'est à la suite de cette apparition publique que les ennuis ont commencé ?***

M.G. : J'ai été très surprise de la réaction de Madame de Fontenay qui a décidé de m'exclure des manifestations et a exigé une lettre d'excuses publiques. J'ai accepté de lui adresser une lettre explicative, mais cela ne lui suffisait pas. Ce qu'elle me reprochait, ce n'était pas tant d'être apparue lors de cette manifestation que de m'être dispensée de son autorisation. Madame de Fontenay, qui aime assez régenter son petit monde, était terriblement vexée. Je ne me sentais pas vraiment en faute, d'autant plus que mon année de Miss Bretagne touchait à son terme. Finalement, il y a une réconciliation « diplomatique » sur TV Breizh. J'ai revu Madame de Fontenay une dernière fois lors de la restitution de l'écharpe, c'est tout.

P.B. : ***Il est rare qu'une miss se fasse connaître par des prises de position politiques. Cela tranche avec l'image stéréotypée que l'on a des miss.***

M.G. : C'est vrai, mais l'image des miss égocentriques et superficielles mériterait d'être largement corrigée. Le monde des miss n'est pas uniforme, loin s'en faut. J'ai rencontré, comme partout, des personnalités très intéressantes et très variées. Après, il y a tout un folklore qui est délibérément entretenu.

P.B. : ***Que faites-vous aujourd'hui, Mélanie ? Que reste-t-il de cette expérience de miss ?***

M.G. : Je me consacre prioritairement à mes études de sociologie et j'espère pouvoir intégrer à la rentrée prochaine une licence en conception et mise en œuvre de projets culturels. Par ailleurs, je suis membre de l'Institut culturel de Bretagne, section « jeunesse et éducation », mais mon principal engagement, c'est plus que jamais le Cuab puisque j'ai été élue le mois dernier à la commission permanente. Mon rôle sera de sensibili-

ser les jeunes et les étudiants à la cause de la réunification. De plus, la préparation des marches le long du canal de Nantes à Brest m'oblige à m'impliquer beaucoup. Autrement, mon passé de miss et mon engagement pour la Bretagne m'ont permis d'avoir une expérience dans l'audiovisuel puisque j'ai animé avec Yvon Etienne les présentations des festivals l'été dernier sur TV Breizh. J'ai également accepté de prêter mon image pour aider au lancement d'un accessoire vestimentaire, le « bandana breton ». C'est à peu près tout. Pour moi, la page de miss est tournée. Et à dire vrai, j'avoue que je suis un peu agacée que l'on m'identifie toujours comme Miss Bretagne, même si je peux le comprendre. C'était un titre éphémère et je souhaiterais être davantage reconnue en tant que Mélanie Guyomard.

P.B. : ***Comment voyez-vous l'avenir de la cause pour laquelle vous militez ?***

M.G. : Je suis optimiste. La réunification est un enjeu vital pour que la Bretagne puisse trouver sa place et rayonner en Europe et dans le monde. La Bretagne se doit d'être ambitieuse. Pour moi, le pire serait que la Bretagne et son identité se trouvent submergées dans une région « Grand Ouest ».

Il y a une phrase de Roger Gicquel, publiée dans « Le Peuple breton » que j'aime beaucoup et qui résume parfaitement bien l'idée que je me fais de la Bretagne : « accueillante à toutes les expressions culturelles, mais qui sache promouvoir son identité, une Bretagne moderne, ouverte sur le monde et acteur de ses décisions ».

Propos recueillis par
Ronan DIVARD

Une initiative de Mélanie Guyomard, une opération du Cuab : faire du canal de Nantes à Brest le symbole de la réunification

Mélanie Guyomard est à l'origine de l'un des projets phare du Cuab pour l'année 2003. L'idée est de faire du canal de Nantes à Brest le symbole de l'unité bretonne. Concrètement, il s'agira d'organiser le long des berges une journée de promenades avec des attractions et des animations. Cette journée doit présenter un caractère plus festif, plus ludique et plus familial que les manifestations traditionnelles et peut permettre de sensibiliser de nouveaux publics.

Tout n'est pas encore arrêté définitivement, mais il s'agit de fixer des points de rendez-vous dans cinq communes de façon à ce que personne en Bretagne n'ait plus de 100 kilomètres à parcourir pour s'y rendre. Pour le moment, les cinq communes retenues et qui sont toutes signataires de la charte de la réunification sont Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Josselin, Redon et Blain. Seront invités à participer aux animations sur les rives aux alentours de chaque commune des cercles celtiques, des bagadoù et tous les artistes professionnels et amateurs qui le souhaitent. A chacun des cinq points de rendez-vous, sera accompli un important geste symbolique et militant pour marquer cette journée qui se déroulera en principe le dimanche 21 septembre.

Actuellement, le Cuab et Mélanie Guyomard en sont au stade de la mise en place de l'équipe, des prises de contacts avec les artistes et des recherches de partenariats pour donner le maximum de retentissement à cette journée. Si vous êtes volontaire pour participer à cette opération ou si vous avez des suggestions pour aider à la réussite de cette journée, vous pouvez adresser vos messages à l'adresse Internet suivante : melanie.guyomard@caramail.com ou écrire au Cuab, Ti Keltiek, 3, rue Harouys, BP 49032, 44090 Nantes cedex 01.

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Rejoignez l'U.D.B. !

Pour rejoindre l'UDB vous pouvez, bien sûr, **remplir le bulletin d'adhésion** qui paraît, chaque mois, dans ce journal et l'expédier à notre adresse nantaise. Mais vous pouvez aussi **préférer commencer par un contact personnel, direct**, avec nos militants. N'hésitez pas : ce mois-ci, nous vous donnons les coordonnées de nos **responsables de section en Loire-Atlantique**, ainsi que quelques autres contacts géographiques :

Saint-Nazaire : Jean Quintin
06.80.63.40.80

Pour Guérande : Philippe Romillat
06.12.26.68.32

Pour Pontchâteau : Jacques Violier
06.76.71.39.74

Nantes : Didier Lalande
02.40.20.18.62

Autre contact nantais :
Christian Pellen
06.61.92.01.20

Blain : Josette Dallibert
06.19.61.19.14

Pour Guéméné-Penfao :
Valérie Chauvin
06.63.90.35.25

Loire-Erdre : Jacques Lebreton de Vonne
02.40.86.23.06

Pour Saint-Etienne-de-Montluc :
Pascal Henry
06.72.90.87.86

Pour Treillières : Pierre-Yves Le Floc'h
02.40.94.58.98

Rezé-Sud-Loire : Pierre Even
06.83.23.32.71

●

Par ailleurs, l'UDB a trois adresses postales en Loire-Atlantique : celle de la Fédération départementale – UDB - BP 80722 - 44007 Nantes cedex 01. Celle de la section de Blain : UDB Blain. Pays gallo - BP 22 - 44130 Blain. Et celle de la section de Saint-Nazaire : UDB (Saint-Nazaire) - BP 151 - 44063 Saint-Nazaire.

Canton de Pontchâteau : on vote le 23 mars

Le remplacement de Dominique David, maire de Pontchâteau et conseiller général UMP, récemment décédé, entraîne une élection cantonale partielle en Loire-Atlantique. Le canton de Pontchâteau regroupe six communes qui vont du cœur de la Brière (Saint-Joachim) au bourg de Pontchâteau (8.000 habitants), adossé à la quatre-voies Nantes-Brest. Le Brivet en est le discret trait d'union.

Lors des élections cantonales de 2001, cinq candidats (UDB, PCF, PS, Droite et FN) s'étaient partagés les suffrages de 15.000 électeurs. Bien implanté dans un chef-lieu à dominante conservatrice, Dominique David l'avait emporté dès le premier tour, avec 53 % des voix. Les 6,05 % de notre camarade Yves Priou, pour l'UDB, avaient retenu l'attention.

Au moment où nous bouclons ce journal, les mêmes courants politiques ont annoncé leur présence le 23 mars. Les couleurs de l'Union démocratique bretonne seront de nouveau portées par Yves Priou, un enseignant de 54 ans.



Photo Le Peuple breton

Yves Priou.

M.F.

Le drapeau breton au centre de Nantes !

Symbolique et attendue depuis longtemps, la présence du « Gwenn-ha-du » à Nantes, depuis quelques semaines, au pied de la tour Bretagne et au milieu du célèbre cours des 50 otages, est une source de grande satisfaction et de fierté pour des nombreux Nantais et autres Bretons de passage. La persévérance des élus UDB de Nantes n'y est évidemment pas étrangère...



Photo Le Peuple breton/MF

Red an amzer diffusé en Loire-Atlantique !

France 3 ne diffusant plus l'émission « Red an amzer » en Loire-Atlantique, le collectif « Du breton dans ma télé ! / Brezhoneg barzh an tele ! » a décidé de le faire à sa place.

Il invite les téléspectateurs à une diffusion publique de ce programme en langue bretonne sous-titré en français au Café de la Bourse, 1 place du Commerce, à Nantes. Rendez-vous le dimanche 16 mars, à 11 h. Entrée gratuite.

A cette occasion, on pourra signer la pétition demandant le retour, sur les écrans de notre département, de cette émission en langue bretonne, toujours diffusée sur la Bretagne administrative le dimanche matin.

Le collectif fera aussi le point sur son action pour le retour de « Red an amzer » en Loire-Atlantique : pétitions, contacts divers avec France 3, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, les représentants politiques et les associations.

Renseignements : 02.51.84.16.07.

APPEL
au PRINTEMPS de la LANGUE BRETONNE
NON
à L'APARTHEID LINGUISTIQUE

Le 29 novembre dernier, le Conseil d'État a refusé à la langue bretonne le statut d'outil des apprentissages et de la communication sociale, qui fonde son enseignement efficace, qui permet sa maîtrise durable par les enfants, et dont dépend l'avenir d'une culture bretonne vivante.

– En mettant en cause l'enseignement bilingue mis en œuvre depuis vingt ans dans l'Education nationale et dans l'enseignement catholique, et sa continuité dans les collèges et lycées.

– En privant l'enseignement bilingue immersif des moyens qui devaient valider la pertinence de l'action éducative conduite avec succès depuis vingt-cinq ans.

Le Conseil d'État a ainsi démontré que l'article 2 de la Constitution (1992) et la loi Toubon (1994) ne sont que des armes de destruction des autres langues de France. La langue bretonne et les autres cultures socialement discriminées en France n'ont aucun avenir dans le cadre constitutionnel et législatif actuel.



Alligatoir Design/gouv.fr.

Le gouvernement distribue en ce moment cette brochure sur l'élargissement de l'Europe. La France exige des nouveaux candidats à l'Union européenne, le respect de conventions qu'elle ignore elle-même sur son propre territoire ! Qui dit mieux ?

Pendant ce temps, la France exige des nouveaux candidats à l'adhésion à l'Union européenne, le respect des conventions sur les droits culturels et linguistiques qu'elle ignore elle-même sur son propre territoire, en dépit des remontrances de l'ONU (novembre 2001) et du Parlement européen (janvier 2003).

Pendant ce temps, les 2.600 enfants des écoles Diwan ignorent s'ils pourront être scolarisés, à la rentrée prochaine, dans un cadre pédagogique efficace d'acquisition de la langue bretonne. Pendant ce temps l'industrie du spectacle entretient les apparences d'une culture celtique florissante et reconnue... Or sans la langue dans laquelle elle plonge ses racines, il n'y a pas d'avenir pour une culture bretonne populaire, authentique et vivante. Nous n'acceptons plus que le statut de la langue bretonne et de son enseignement soient réduits à des mesures précaires et marginalisantes.

C'est pourquoi, nous appelons à manifester le 22 mars, à Rennes, devant le Conseil régional de Bretagne (Rassemblement 15 h, place du Parlement de Bretagne).

➤ Pour que la Constitution reconnaisse et protège les langues minorisées, conformément au droit international et aux recommandations de l'ONU,

➤ Pour que chacun puisse apprendre les langues de son choix et les pratiquer librement dans sa vie quotidienne,

➤ Pour que le Conseil régional de Bretagne dispose des moyens de garantir l'avenir social de la langue bretonne et de la culture vivante qu'elle inspire,

➤ Pour la reconnaissance officielle de la pédagogie par immersion,

DIV YEZH (Association des parents d'élèves pour l'enseignement bilingue à l'école publique)
DIHUN (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton dans l'enseignement catholique)
DIWAN (Ecoles bilingues immersives en langue bretonne)
UGB (Union des enseignants de breton)
CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

Défense de la langue bretonne : la question est plus politique de jamais

Les conséquences néfastes sur l'avenir de la langue bretonne de l'échec de l'intégration de Diwan à l'Education nationale et de la remise en cause de l'enseignement à parité horaire par le Conseil d'Etat **risquent d'être irrémédiables sans soutien direct des Bretons.** Les historiens chercheront sans doute plus tard à déterminer si cet échec est dû majoritairement à des négociations aboutissant à des arrêtés vidés de sens au regard de la méthode d'immersion linguistique ou bien à l'influence sous-estimée de jacobins plus sectaires que jamais. Toujours est-il que ce brutal accès de fièvre des ennemis de la diversité, donc de la démocratie, nous fait rappeler, que l'on continue à œuvrer pour l'intégration à l'Education nationale ou pour un statut public régional, que la possibilité d'aboutir à une reconnaissance publique de la langue se heurtera systématiquement au barrage du Conseil d'Etat et de la Constitution.

Le projet de décentralisation en cours ne prévoit aucune évolution positive concernant l'article 2 ou un réel ajout de compétences linguistiques nouvelles pour les régions. Les deux options s'avèrent donc obsolètes en l'état actuel et la question du statut devient bien relative au regard de l'urgence du problème financier à résoudre. Pour tenter de s'en sortir, on pourra sans doute trouver quelques bricolages institutionnels permettant aux pouvoirs publics d'appliquer quelques béquilles à Diwan et ça n'est pas négligeable. Il faut surtout œuvrer en soutien d'urgence pour qu'une remobilisation rapide des donateurs et du mouvement breton arrive à limiter la casse. On n'ose imaginer un second redressement judiciaire aux conséquences incalculables. On comprend alors tout l'enjeu de la manifestation du 22 mars à Rennes et celui des élections régionales de 2004.

Lorsque le chat dort, le chien sommeille

Ce brutal état de fait nous fait surtout rappeler ce que le mouvement culturel breton semble avoir oublié, assoupi qu'il est par le cocooning de quelques élus, parfois opportunistes, souvent sincères, prompts à manier la pompe à subventions : en dernière analyse, **ce sont bien les politiques, ici ou à Paris, qui ont toujours le dernier mot.** La question de la survie de la langue est plus politique que jamais et l'on n'arrivera à débloquer des avancées significatives dans le cadre d'une future décentralisation que si nous arrivons à faire contrepoids à l'inertie jacobine, en urgence. C'est encore possible et c'est ce qu'il faudra montrer le 22 mars. Lorsque le chat dort, le chien sommeille : en Bretagne, la mollesse et la nonchalance politiques règnent par l'absence d'un rapport de force digne de ce nom entre ceux pour qui la défense de la Bretagne est une valeur et ceux pour qui c'est un strapontin, un outil de promotion personnelle ou un éphémère jeu de dupes.

Ce n'est certes pas agréable de se réveiller au milieu du cauchemar, mais, tous, **nous payons maintenant cher, très cher, ce long moment d'inconscience politique**. Pas de rapport de forces politique, pas de 7, 10 ou 14 % de voix à opposer aux élus régionaux et aux députés locaux de tous bords : pas de remue-ménage de leur part, ni de remue-méninges. Par nature, les partis centralisés hexagonaux sont plombés par des inerties telles que toute tentative de critique interne hors du socle idéologique central reste illusoire, n'en déplaise à quelques illustres et respectables personnes en leur sein. Et par contrecoup, les mouvements marginaux tentant une alliance avec de tels partis se retrouvent eux aussi paralysés, l'UDB en a suffisamment fait l'expérience. Des initiatives courageuses avortées, telles que celle du député Le Fur, ne font que confirmer ce déficit de débat, tout comme la tentative des sénateurs PS bretons de faire voter in extremis, un amendement au projet de décentralisation permettant la ratification de la charte des langues minoritaires. Que ne l'ont-ils pas fait lorsqu'ils détenaient le pouvoir à l'Assemblée ? Quel est ce jeu de dupes ?.

Il faut des militants nombreux et actifs sur le terrain

Il fallait sans doute tenter l'intégration de Diwan, mais chercher à finaliser à tout prix des négociations purement administratives sans la garantie d'un solide garde-fou, c'est-à-dire sans moyens de pression importants et sans évaluer à sa juste mesure la réactivité (ou son absence) de la société bretonne : **était-ce raisonnable ?** Il ne faut pas s'illusionner sur le fameux soi-disant « soutien populaire » : une sympathie déclarée, aussi intéressante soit-elle, ne fait pas un engagement. Il faut sans doute tenter la voie du statut public régional dans le cadre de l'expérimentation, mais en envisager éventuellement la réussite par la seule vertu du clientélisme politique : **serait-ce sérieux ?**

Cependant mettons les choses au clair : conformément à ses statuts, il n'appartient pas à Diwan, école laïque, de conduire un combat politique, ni a fortiori à un quelconque parti d'utiliser ou, pire, de manipuler l'association, souveraine sur ses orientations. Nous nous plaçons dans le cadre de la défense de la langue bretonne et des instruments créés par les Bretons pour son développement. C'est par le concours de forces diverses que l'on arrivera à un résultat tangible : **si la fonction pédagogique est essentielle à l'avenir du breton, la fonction politique est désormais encore plus fondamentale.** Les deux aspects, bien qu'indépendants l'un de l'autre quant à l'action, sont complémentaires quant aux buts : négliger l'un d'eux revient à avancer en claudiquant et c'est ce qui se passe depuis trop longtemps. La donne politique se renouvelle. Les débats autour de la décentralisation obligent les uns et les autres à abattre leurs cartes et révèlent au grand jour ce qui paraissait masqué : dans le refus d'envisager l'autonomie des collectivités comme progrès fondamental de la démocratie, **le conservatisme jacobin est tout aussi virulent à gauche qu'à droite.**

L'opposition de ces deux philosophies politiques, libéralisme contre socialisme, reste néanmoins plus pertinente que jamais et il n'est guère réaliste d'en faire l'économie. Il faut donc que chaque partie trouve les moyens de rassembler dans l'action les opposants aux diktats parisiens. Gauche et droite bretonnes adversaires dans le débat démocratique, mais efficaces chacun dans son camp et s'adressant à un large spectre de sensibilités pourront créer une réelle synergie contre le centralisme, ennemi commun.



Photo Loeiz Bloñs

Tels adhérents, telle politique : les délégués votant à la Convention nationale de l'UDB, en décembre 2001, à Ploemeur.

Union démocratique bretonne : ça veut dire ce que ça dit

La gauche bretonne, parlons-en. Imaginons que les mouvements bretons de gauche mis au pied du mur face à l'urgence du sauvetage de la langue et de Diwan – un peu de réalisme ne peut faire que du bien – finissent par constater que décidément la chamaille perpétuelle est un pire ennemi pour la langue bretonne et la Bretagne que l'Etat français, comment faire l'union ?

Deux possibilités s'offrent. Après avoir constaté que toute union nécessite ouverture et respect de la diversité des opinions et des personnes, flanquer ses préjugés à la poubelle et se mettre autour d'une table pour définir une charte commune après avoir fait le décompte des convergences et des incompatibilités. **Pourquoi pas ?**

L'autre possibilité, si du moins on veut être immédiatement efficace, est de constater que cette charte d'union ouverte existe déjà, de même qu'un outil en état de marche et d'en tirer les conséquences. Cette charte et le mouvement qu'elle induit portent un nom où chaque mot est lourd de sens : **Union démocratique bretonne**. Eh, oui ! On a tendance à l'oublier : avant d'être un parti, l'UDB est d'abord une union fondée sur une charte simple. Au-delà de cette charte, c'est le Congrès reflétant les débats internes qui définit l'orientation politique tous les deux ans. Tels adhérents, telle politique. Quelle valeur a le fait de critiquer de l'extérieur, en se vouant ainsi à l'inefficacité, tout en tempêtant sans cesse contre la faiblesse du mouvement politique breton ?

L'UDB, mouvement vivant, doit se renouveler à partir des jeunes, de leur liberté d'esprit et de critique et de leur sens de la tolérance. Une présence forte sur le terrain est essentielle, si l'on veut à tout prix éviter les alliances piégeantes et annihilantes avec les partis jacobins, mais aussi se démarquer sans ambiguïté aux yeux des gens des pièges du nationalisme breton d'exclusion, succédané de l'idéologie spécifiquement française de l'Etat-nation. Le mythe national relooké aux couleurs de la Bretagne : non merci !

Ce n'est pas un hasard si **notre orientation actuelle est fédéraliste, sociale et écologique** et se présente comme une alternative crédible à toutes les vieilleries idéologiques. Fédéraliste, parce que c'est le fondement de l'organisation des communautés s'épanouissant librement, équitablement et solidairement, en opposition au moule stérilisant de l'Etat-nation ; sociale, parce qu'on œuvre de manière réaliste pour le bien-être de tous et non pour une élite de spéculateurs ; écologique, parce qu'un développement durable ne peut se concevoir qu'en équilibre avec son cadre naturel.

Militer nombreux dans ce sens, de telle manière à peser enfin réellement dans les débats, c'est faire reconnaître le respect dû au peuple breton, à ses langues et cultures et ses projets propres. C'est l'autre manière d'œuvrer concrètement pour Diwan et pour l'enseignement bilingue. **C'est maintenant et non plus tard, trop tard.**

Paul MINGANT

Quelques chiffres !

Ce sondage a été réalisé par TMO pour Buhez (association qui regroupe vingt conservateurs de quinze musées bretons). Il concerne particulièrement la langue bretonne et porte sur les cinq départements bretons.

Il s'agit là d'un véritable plébiscite de l'opinion publique bretonne en faveur de la langue bretonne.

92 % Qui dit mieux ? 92 % des Bretons souhaitent conserver la langue bretonne (soit environ 3.700.000 personnes).

82 % Des Bretons affirment que le breton est notre langue régionale.

68 % des sondés considèrent que « si le breton disparaissait, la Bretagne perdrait son identité ».

72 % des personnes interrogées sont favorables à la signalétique bilingue dans les gares, les aéroports, les bus... et 56 % dans les commerces et les administrations.

70 % L'on a demandé aux personnes de noter de 0 à 10 l'importance qu'elles attribuent à la langue bretonne. 70 % d'entre elles attribuent une note supérieure ou égale à 5.

56 % des Bretons, sur les cinq départements, considèrent que la promotion du breton est une chose importante.

43 % des parents considèrent que leurs enfants devraient apprendre le breton à l'école, 34 % pensent même que son enseignement devrait être obligatoire !

20 ans de Div Yezh : sur la piste du bilinguisme

Du 28 mars au 12 avril, Div Yezh fêtera ses 20 années d'existence. C'est à travers toute la Bretagne historique que seront organisées différentes animations, dont le programme est détaillé ci-contre. Après ces deux décennies, le bilinguisme dans les écoles publiques semble inéluctablement sortir de la marginalité et offrir une place, parmi d'autres, à la présence de la langue bretonne. Ce constat ne doit toutefois rien au hasard, car la priorité des priorités pour Div Yezh reste une éducation de qualité pour les enfants, mettant ainsi le breton à leur service. Au fil de son parcours, Div Yezh a montré différents visages, incarnés par ces principaux protagonistes que sont les présidents. La parole est donc donnée à ceux-là même qui ont représenté successivement Div Yezh depuis 1983.

Le breton au service des enfants

Face aux besoins en matière d'enseignement du breton, exprimés auparavant par les parents d'élèves, l'association s'est structurée et est parvenue très vite à créer les premières classes bilingues publiques en 1983. Ces classes sont ouvertes à Rennes, Lannion et Saint-Rivoal. Et c'est sur ces bases nouvelles que Div Yezh entend faire valoir sa légitimité, notamment en s'appuyant sur des principes de laïcité. Jean-Yves Broudic (président de 1983 à 1988) rappelle le but de l'association : *«Il est de défendre les intérêts de tous les élèves de l'enseignement public apprenant le breton»*. L'éducation des enfants prime avant toute chose, *«l'objectif dans la pensée n'était pas de défendre le breton, mais de mettre le breton au service des enfants»*. En clair, le but de Div Yezh était de mettre en avant la valeur du bilinguisme précoce. *«Ce qui explique en partie le succès d'aujourd'hui»*, continue-t-il. L'équipe de cette période veut également se soustraire d'une image considérée comme négative, *«le breton n'est ni folklorique, ni politique. Ce qui était une marque passéiste, ou un signe de ralliement politique, est devenu une chose ordinaire pour des gens ordinaires»*. Cependant, si tous les présidents sont unanimes pour reconnaître que la langue *«est un atout considérable pour la formation intellectuelle»*, force est de constater que le breton demeure dévalorisé par les décideurs, et est loin d'avoir leur faveur. Michel Sohier s'en souvient (1993-1996) : *«Je souhaitais défendre l'enseignement du breton dans le service public, mais ce n'est pas forcément simple»*.

Des blocages persistants

Certains reconnaissent implicitement des blocages persistants, empêchant Div Yezh de prendre la pleine mesure de ses moyens. *«Le blocage peut être d'ordre institutionnel»*, estime Paul Molac (2002-). Pour Michel Sohier, *«il n'existe pas de volonté politique affirmée, ni même de loi»*. Alan Ar Gall (1997-2001) va plus loin. Il soutient une solution politique, contrairement à Jean-Yves Broudic, qui ne fait pas du bilinguisme un enjeu politique. Alan Ar Gall souligne derechef qu'*«il faut faire de l'enseignement des langues régionales un enjeu électoral»*.

En outre, l'Education nationale est particulièrement montrée du doigt : *«Le blocage est aussi de type administratif»*, admet Paul Molac. *«Le breton est une priorité parmi d'autres et passe après les classes monolingues»*.

Dans le cadre de la convention additionnelle au contrat de plan Etat-Région signée en 2002, le rectorat avait promis l'ouverture de 24 classes bilingues par an *«16 classes seulement ont été ouvertes l'an dernier et la rentrée 2003 ne s'annonce pas meilleure»* constate l'actuel président. *«Je ne pense pas que cette convention va améliorer la situation du bilinguisme, car je ne fais pas confiance à l'Education nationale pour promouvoir les langues régionales»*, estime de son côté Alan Ar Gall. Le corporatisme de certains enseignants, l'avis défavorable d'un élu municipal pour octroyer des locaux, condamnent des projets d'ouverture de classe. *«Pourtant, les adversaires du breton ne représentent même pas 10 % de la population, mais ils sont très actifs»*, précise Paul Molac.

Comment surmonter ces obstacles ?

Au niveau institutionnel, Alan Ar Gall appelle, partout en France, à la mobilisation autour des langues régionales : *«Les Bretons ne parviendront pas seuls à modifier l'article 2 de la Constitution française»*. Il veut égale-



D.R.

ment prendre à témoin la communauté internationale sur le double langage de la France qui défend les diversités culturelles, hors de son territoire, mais *« pratique le génocide culturel sur son territoire»*. Pour sa part, Michel Sohier avance l'idée *«de développer le quantitatif par un transfert des moyens»*, en particulier par des postes d'enseignants provenant de l'Education nationale. *«Mais cette piste n'est pas toujours bien perçue»*, reconnaît-t-il. Paul Molac estime, quant à lui, que le temps est venu de se débarrasser des idées préconçues, *«il faut réussir à contrecarrer l'idée que le breton ne sert à rien, alors qu'il permet de trouver un emploi»*. Qui plus est, il est rejoint par Alan Ar Gall et Jean-Yves Broudic pour dire que Div Yezh doit mieux informer les parents d'élèves sur les avantages du bilinguisme. Au regard des conclusions d'une étude sur le bilinguisme, où plus de 80 % des Français sont favorables à l'enseignement des langues régionales, l'enjeu de l'information est donc d'importance.

Div Yezh à deux chiffres

Comme on le voit, Div Yezh est confronté à d'innombrables réticences. Pour autant, il y a des raisons d'espérer. *«Je fais le pari que dans 20 ans, on aura autant de gens dans les écoles bilingues que dans les festoùnoz»* prévoit Jean-Yves Broudic. *«Le rectorat a engagé une formation d'enseignant de premier degré pour le concours spécial des professeurs des écoles,* informe Paul Molac, *cette formation peut donner des résultats importants, si le rectorat met assez de postes au concours»*. Chez Alan Ar Gall l'optimisme est de rigueur : *«Quand j'ai adhéré en 1989, je pensais que la langue bretonne finirait par s'éteindre. En novembre 2001, avant de quitter la présidence, j'ai dit en assemblée générale qu'il y avait de l'espoir»*. Si pour l'ex-responsable, l'avenir s'annonce passionnant, il est encore trop tôt pour dire quand les effectifs de Div yezh présenteront un pourcentage à deux chiffres de la population scolaire, gage d'une confortable reconnaissance, comme le souhaitent Paul Molac et ses prédécesseurs.

David DERRIEN

Contenu du programme «20 ANS»

Pour marquer les vingt ans de l'association, «Div Yezh» organise du 21 mars au 13 avril prochains toute une série de fêtes. Voici des extraits d'un programme si copieux qu'il aurait nécessité trois pages du P.B. pour être diffusé en entier !

22

KAWAN/CAVAN - Tél. 02.96.35.82.76
21 mars - Rencontres du Kan ar bobl.

LANNUON/LANNION - Tél. 02.96.35.97.96
28 mars - Veillée bretonne avec Dastum Bro Dreger.
29 mars - Rallye en centre ville avec Lannion Cœur de ville.

SAINT-BRIEUC/SANT-BRIEG - Tél. 02.96.01.06.14
5 avril - Spectacle, avec Patrick Ewen.

29

BREST - Tél. 02.98.02.33.29
3 avril - Conférence sur le bilinguisme précoce, avec Josette Guégen, universitaire.

KARAEZ-CARHAIX - Tél. 02.98.99.10.14
4 avril - Concert, avec Gérard Delahaye.

KEMPER/QUIMPER - Tél. 02.98.59.60.92
2 avril - Conférence sur le bilinguisme précoce, avec Josette Guégen, universitaire.

LANNILIZ-PLOUGERNE/LANNILIS-PLOUGUERNEAU - Tél. 02.98.37.20.45
6 avril - Kig-ha-farz à Landéda.

PLŒUR/PLOMEUR - Tél. 02.98.82.01.00
1er avril - Contes pour enfants et musique pour les enfants.
3 avril - Conférence, avec Geneviève Vermes, universitaire.

PLOUGASTELL/PLOUGASTEL - Tél. 02.98.40.53.64
4 avril - Concert avec Jean-Luc Roudaut.

SKAER/SCAER - Tél. 02.98.57.66.55
28 mars - Conférence avec Josette Guégen, universitaire.

35

REDON - Tél. 02.99.91.70.60
22 mars - Spectacle « Ker Ys » au théâtre.

RENNES/ROAZHON - Tél. 02.99.41.76.72
4 avril - Conférence sur l'intérêt du bilinguisme, avec Geneviève Vermes, universitaire.

44

NANTES/NAONED - Tél. 02.40.52.08.97
5 avril - Apéritif animé par Christophe Caron et les sonneurs du Conservatoire.

56

PLOUE/PLOUAY - Tél. 02.97.76.59.91
6 avril - Spectacle avec Jean-Luc Roudaut.

Mattéi, c'est pas fini... La lutte commence ici !

10.000 ! Oui, 10.000 ! De mémoire de manifestant paimpolais, on n'avait jamais vu une telle foule dans les rues de Paimpol. Cette foule rassemblée à l'appel du Comité de soutien de l'hôpital de Paimpol et de près de 40 autres organisations dont l'UDB et l'Association des élus municipaux bretons (AEMB), entendait crier haut et fort sa volonté de maintenir la maternité de Paimpol et de sauvegarder le service public de la santé de proximité.

Aujourd'hui le ministère de la Santé envisage de porter le seuil nécessaire au maintien de l'activité gynécologie-obstétrique de 300 à 800 accouchements. Pour la Bretagne, cela menace directement les maternités de Guingamp, Carhaix, Landerneau, Quimperlé, Redon, Ancenis, Châteaubriant et Ploërmel.

Paimpol focalise, enfin a-t-on envie de dire, l'intérêt des grands médias nationaux. Mais aujourd'hui c'est bien la pérennité de la santé de proximité qui est en jeu. Comme le disait le slogan scandé par ces milliers de manifestants la lutte ne fait que commencer. Dans cette lutte, les militants de l'UDB et ses élus y prendront toute leur place.

P.C.

Nous reproduisons ci-contre le texte de l'intervention de Bernadette Pignot, sage-femme de Paimpol, faite au nom du Comité de soutien de l'hôpital de Paimpol et de la Coordination des comités de défense des hôpitaux de proximité.

« Tout d'abord un grand merci à vous tous, venus d'horizons si divers mais réunis pour défendre une même cause : les maternités et hôpitaux de proximité. Aujourd'hui, que ce soit à Paris ou à Paimpol, les Français manifestent pour la vie. Depuis 1975, 700 maternités ont disparu en France. Tout d'abord au nom de la qualité des soins, de la sécurité et des économies de santé, aujourd'hui au nom de la démographie médicale.

Paimpol fait donc suite à une longue liste de fermetures. Paimpol est l'héritière des luttes menées un peu partout en France, notamment depuis 1993, date de la mise en place de la Fédération nationale des maternités et hôpitaux publics de proximité.

Paimpol est l'héritière de l'immense travail effectué par le Docteur Muszynski pour balayer un à un les arguments tentant de justifier ces fermetures. Preuves objectives à l'appui, nous pouvons affirmer : oui, on peut accoucher et se faire soigner en toute sécurité dans les petits hôpitaux ; oui, les médecins y sont tout aussi compétents ; non, les petits hôpitaux ne coûtent pas chers.



Photo Le Peuple breton

A Paimpol, le 15 février, le breton aussi disait la volonté de lutter.

Alors, pourquoi, pourquoi toutes ces fermetures ? Pourquoi tous ces mensonges pour tenter de les justifier ?

Quant au prétexte de la pénurie médicale qui nous est aujourd'hui avancé, sachez qu'il existe, dans les maternités publiques, 400 gynécologues obstétriciens de plus qu'en 1985. Et on ose nous parler de pénurie médicale ? Pourquoi tous ces mensonges ? Pourquoi toutes ces fausses informations ?

Pourquoi, aujourd'hui, inventer cette nouvelle aberration, la création de centres périnataux de proximité, où les femmes seraient transférées après leur accouchement pour tenter de nous faire accepter la fermeture des maternités effectuant moins de 800 accouchements ? Pourquoi les mensonges succèdent-ils aux mensonges ? Pourquoi les gouvernements successifs font-ils la sourde oreille ? Pourquoi les arguments objectifs en faveur du maintien des petits hôpitaux ne sont-ils pas entendus ? Pourquoi la volonté de la population française, attachée aux hôpitaux publics de proximité, est-elle méprisée ? Pourquoi les besoins réels d'offre de soins ne sont-ils pas pris en compte ?

Nous voyons s'avancer à grands pas le démantèlement du service public hospitalier. Nous voyons s'avancer à grands pas l'instauration d'une médecine à deux vitesses. Notre nombre aujourd'hui et la diversité de nos origines géographiques, politiques, associatives ou syndicales montre que notre détermination au maintien d'une France solidaire fidèle à sa devise liberté, égalité, fraternité, loin de faiblir ne fait que se renforcer chaque jour. « Je vous promets de la sueur, du sang et des larmes" disait Churchill en 1940. Oui, la lutte sera longue et difficile, mais nous ne baisserons pas les bras.

Récemment les députés ont voté une loi qui fait de l'outrage aux symboles nationaux (Marseillaise, drapeau tricolore), un délit. Il faut effectivement cesser d'outrager la Marseillaise. Statistiquement, comme le fait remarquer Luc Douillard, de la Ligue des droits de l'Homme, il y a de fortes chances que celle-ci soit aujourd'hui une jeune femme, résidant dans les quartiers nord de Marseille, travailleuse précaire, et élevant seule ses enfants... La Marseillaise anonyme de 2003 se bat quotidiennement pour faire respecter ses droits.

Elle se bat contre le chirurgien qui lui a extorqué sans prévenir 130 euro de dépassement d'honoraires non remboursés par la sécu, au motif suffisant qu'il n'y a désormais plus qu'une seule clinique privée qui soigne sa maladie.

La Marseillaise de 2003, pour être respectée au moment le plus merveilleux de sa vie, se bat contre les usines à bébés qu'on veut lui imposer, en fermant la maternité de proximité où elle fut si bien accueillie.

C'est bien elle qu'il faut cesser d'outrager chaque jour, la Marseillaise anonyme de 2003. Et parce qu'à travers tous ses combats, elle se bat pour la vie, pour l'avenir, pour le respect de citoyens, pour la justice et pour le droit, la Marseillaise de 2003 c'est chacun d'entre nous, hommes et femmes, aujourd'hui. »

Bernadette PIGNOT

Bretagne : populations sous incinérateurs

La création du Nisem à Vannes (Non à l'incinération dans le sud-est Mor-bihan), en avril 2002, répond à la politique initiée par le Sysem (Syndicat de traitement des ordures ménagères du pays de Vannes), structure mise en place lors de l'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets de 1997.

Ce plan départemental retient l'incinération comme seul procédé efficient de traitement des déchets. Or un texte préfectoral en 2000, impose le recyclage et la valorisation des déchets (l'incinération n'est donc pas une obligation). La communauté d'agglomération de Lorient a d'ailleurs renoncé à l'incinération en juillet 2002.

Depuis un an, les « collectifs anti-incinérateur » se multiplient ; à Séné, Surzur, Elven, Questembert, La Trinité-Surzur, Theix, Saint-Nolff.

L'absence de concertation et de transparence est flagrante dans ce dossier. Les méthodes sont identiques à celles employées dans le domaine du nucléaire (désinformation et refus de consultation des populations). La France est non seulement le pays du tout nucléaire, mais aussi celui du tout incinération : 60 % des incinérateurs européens sont situés en France (140 en 2002, dont 40 non conformes !) pour traiter 40 % des déchets français. L'implication de Vivendi, de Bouygues et d'EDF dans le marché de l'incinération n'est sûrement pas un hasard ! Le lobbying industriel est la principale cause de développement des incinérateurs en Bretagne (35 incinérateurs qui polluent notre air et notre terre).

L'incinération fait deux catégories de victimes : le consommateur et le paysan

Le consommateur : la chaîne alimentaire est la première contaminée par la dioxine (surtout les produits laitiers et les matières grasses). Le processus d'incinération fabrique plus de 2 000 molécules de dioxines, dont seulement 200 ont été identifiées. 17 sont considérées comme toxiques et au moins une, la « TCDD » est cancérigène. Les femmes enceintes sont les premières victimes ; lors de l'allaitement, un enfant reçoit l'intégralité de la contamination de sa mère. C'est un « cocktail explosif », il faut sept ans pour éliminer la moitié de la dose absorbée.

Le paysan : victime de la pollution des incinérateurs, il ne peut plus commercialiser sa production (céréales, lait, viandes, légumes) refusée par les circuits de distribution. Lorsqu'une chaîne de distribution française fait la promotion de l'incinération sur ses sacs plastiques, elle se réfère à la « valorisation énergétique » par l'incinération, mais refuse d'acheter des productions en provenance d'exploitations proches d'une usine d'incinération ! Ce comportement paradoxal et cynique met en péril l'environnement et la santé publique.



D.R.

Parmi les opposants aux incinérateurs, à gauche Damien Bouillon, agriculteur, responsable du Collectif anti-incinération de Séné, avec Pascal Parriel, président du Nisem.

L'incinération est un appel d'air productiviste : la rentabilité est au cœur du système

Accepter un incinérateur, c'est capituler face aux dérives productivistes, c'est favoriser une logique économique destructrice des emplois et de l'environnement. Pour être rentable, un incinérateur doit fonctionner à pleine capacité 24 heures sur 24. Hormis les coûts humains (cancers, malformations, baisse de la fécondité, diminution des défenses immunitaires), la maintenance des filtres exige des interventions fréquentes et leur remplacement est très onéreux. En moyenne, le coût du traitement des déchets est de 100 à 220 euro la tonne dans une installation neuve, pour un rendement énergétique très faible (électricité rachetée à bas coût par EDF).

Pour une gestion responsable de nos déchets

Le recours aux procédés alternatifs doit être une priorité européenne et bretonne. La méthanisation alliée à un tri sélectif performant permet l'obtention d'un compost de qualité. La méthanisation est économique (18 euro la tonne), à finalité valorisante (produit un fertilisant naturel) et de fonctionnement souple (supporte les interruptions).

La réduction des déchets à la source est le complément indispensable de toute politique alternative. L'Irlande a voté en 2002, la taxation des sacs plastiques à hauteur de 0,15 euro par sac proposé dans la grande distribution, le produit de cette taxe revenant au ministère de l'Environnement. La Corse a également interdit en janvier 2003 l'utilisation de sacs plastiques sur l'île de beauté… La Bretagne peut éviter la contamination…

L'incinération est un cercle vicieux économique et écologique, mais un marché très lucratif pour les industriels. La conséquence de la prolifération des incinérateurs sera la dévalorisation des productions agricoles bretonnes.

Nous ne pouvons plus dire désormais que nous ignorons les dangers de l'incinération, ne laissons pas se renouveler le scandale de l'amiante avec la dioxine !

Une manifestation régionale aura lieu le 15 mars 2003 à Vannes, à partir de 14 h 30 sur la rabine, pour exiger une gestion responsable de nos déchets.

Jean-Jacques PAGE

Pour la pêche artisanale

Le 22 février dernier, le Collectif de réflexion pour la pêche artisanale a organisé un débat au C.L.C. du Guilvinec, portant sur le problème de la ressource. Ce débat, animé par J.M. Le Lay, président du collectif et J.R. Kerouredan, secrétaire, a réuni quelque 80 personnes. Parmi celles-ci il y avait plusieurs membres d'Attac 17, venus d'Oléron, des représentants de l'Advili, association de pêcheurs-plaisanciers opposés au Parc marin d'Iroise et le président de l'association « Pêche et développement », Alain Le Sann.

Les principaux points du débat

Les animateurs ont rappelé que ce deuxième débat intervenait après l'adoption par la Commission européenne, le 20 décembre dernier, des mesures sur la pêche, qui, selon le collectif, mènent à la mort la pêche artisanale. Ils ont condamné les aides du Conseil régional aux armements industriels, rappelé le vieillissement des hommes et des bateaux, qui va de pair avec leur non-renouvellement. Ils ont insisté sur la nécessité de réorganiser la pêche artisanale sur le plan social et par la gestion de la ressource. Ils ont refusé l'idée d'une « mer-musée ». L'accent a été mis sur la nécessité de « faire vivre nos territoires ».

Parmi les intervenants, R.P. Chevert, secrétaire du comité local des pêches du Guilvinec, a considéré que l'on peut raisonnablement renouveler la flotte en appliquant de nouvelles techniques de sélectivité et que, s'il n'y a pas renouvellement des bateaux, la pêche n'existera plus dans dix ans. Un ancien professeur du lycée maritime a mis l'accent sur le manque de jeunes qui vient du fait qu'on ait laissé la pêche artisanale à d'autres pays et découragé les jeunes à se former à la pêche. Cela a été l'occasion de souhaiter des formations plus qualifiantes.

Annick Le Loc'h, vice-présidente du Conseil général du Finistère, a mis l'accent sur la nécessité de rendre les ports plus compétitifs en travaillant avec la C.C.I. et sur l'importance des travaux dans les ports, financés par le Conseil général. Il lui a été répondu que ceux-ci ne constituaient pas une politique de la pêche, qui devrait relever plutôt du Conseil régional.

Le Lorientais Alain Le Sann a estimé que la pêche artisanale devait sortir de son ghetto et qu'elle constituait pour le port de Lorient la seule solution d'avenir ; il a appelé les politiques à prendre leur responsabilité en renforçant le rôle des pêcheurs, il a critiqué les subventions aux gros armements, rappelé que beaucoup de choses se décident au niveau international et s'est interrogé sur le type de société proposé aux jeunes. L'intervention des membres d'Attac 17 a été l'occasion de rejeter la reconversion, proposée par le commissaire Fischler, au profit de la diversification. Un biologiste a rappelé que le principal stock menacé est le stock des pêcheurs et a insisté sur la nation de partage et sur l'intérêt des quotas individuels.

Une plaquette utile

Le collectif a édité une plaquette intitulée « Pour une politique responsable des pêches maritimes », consacrée à la pérennisation de la ressource.

Le collectif rappelle ce qui fonde ses propositions : « Quels sont nos souhaits pour notre région ? Un avenir dégagé et serein pour nos enfants ; une activité à taille humaine axée sur les potentiels et les connaissances, les contraintes et les besoins régionaux ; une flottille diversifiée et renouvelée, sécurisée, car rajeunie ; une ressource en produits de la mer pérenne, dont les entrées et les sorties sont équilibrées. »



Photo Le Peuple breton/Pierre Morvan

Côtiers à couple à Paimpol en 2001.

Il s'élève ensuite contre les décisions de l'Union européenne : « Par ses dernières décisions, que met en place Bruxelles ? Une activité de pêche avec un minimum de navires et un nombre restreint de salariés, qui continueront à écumer les mers jusqu'à atteindre une situation irréversible de pénurie généralisée, à terme la suppression des pêches françaises, la stérilisation économique de toutes les zones littorales. »

Il insiste sur le fait que rien dans les décisions adoptées le 20 décembre n'est de nature à organiser la gestion de la ressource, qui n'est qu'un alibi pour Bruxelles, qui se contente de vouloir reconvertir les marins avec des aides pour sortir de l'activité de pêche.

Devant cette politique catastrophique, le collectif fait des propositions : évaluer la ressource avec des protocoles établis par les scientifiques et les pêcheurs, développer une réflexion associant repos biologique, quotas et temps de travail, réfléchir sur la complémentarité entre pêches artisanale et industrielle, faire la lumière sur les aides publiques et le financement bancaire, élever le niveau de qualification, établir la transparence sur la pêche minotière, mettre en place une convention collective, clarifier le rôle des instances qui s'occupent de la pêche et définir dans quelle mesure la subsidiarité peut s'appliquer à la pêche.

La pérennisation de la ressource

C'est là la deuxième partie de la plaquette qui apporte des précisions utiles : chiffres sur les pêches maritimes et l'aquaculture, définition des différents types de pêche, explications sur la pêche minotière et les pollutions aquacoles (l'Union européenne vise la création de 8.000 à 10.000 emplois dans l'aquaculture de 2003 à 2008), présentation des instances européennes et françaises.

Le collectif insiste aussi sur le fait qu'il place, résolument et volontairement, l'homme au centre du dispositif de la Politique commune des pêches. Il s'élève contre deux maux dont souffrent les pêches françaises et européennes : la diminution de la ressource halieutique, pour cause de mauvaise gestion des stocks et la diminution du nombre de marins, par manque de vision d'avenir et crise de confiance.

Pour pérenniser la ressource et donc aussi pour maintenir les activités de pêche, dans un souci d'aménagement du territoire, le collectif met l'accent sur différentes mesures. Il insiste tout d'abord sur la mise en place de quotas par bateau (et non plus globalement par espèce) de façon à rendre les pêcheurs plus responsables et d'éviter que « plusieurs semaines avant la fin de l'année, l'ensemble de la profession soit pénalisé pour la pêche de soles, cabillauds ou autres, du fait de l'irresponsabilité d'une minorité. »

Il préconise ensuite l'arrêt biologique, c'est-à-dire « la fermeture d'une pêcherie à un moment donné de façon à soulager celle-ci d'une prédation trop soutenue et permettre la reproduction des espèces se trouvant sur les zones concernées. » Il met ensuite l'accent sur la sélectivité des engins, pour ne pas pêcher de poissons ou de crustacés de trop petite taille : utilisation de mailles carrées, de dispositifs de sélectivité pour la lotte, la langoustine et le petit merluchon, par la sélectivité des filets, des casiers et des nasses.

La réflexion du collectif continuera pour le maintien de la pêche artisanale.

Y.J.

Pour se procurer la plaquette, téléphoner au 02.98.82.10.26.

Février... vu par Nono



Simplissimo

Tout bien pesé, la réalité du monde est d'une grande simplicité. D'une si grande simplicité que l'on est forcément tenté de ne pas croire précisément à cette simplicité et de chercher de la difficulté, là où justement il n'en est point. On a tort. Heureux les hommes qui enfin ont compris – quand ils ne l'ont pas toujours su – qu'il n'est pas bon de perdre son temps en élucubrations inutiles. Il est bien plus confortable et salutaire de se fier sans ambages au jugement premier tout droit issu de ce qui saute aux yeux, donc ne se discute pas. Quel est le principe fondateur de la simplicité salvatrice qui nous permet d'éviter l'écueil de la complexité superflue ? Le principe binaire qui ne tolère que deux états.

D'abord, il existe en l'homme depuis l'aube des temps deux postures majeures, desquelles découle tout ce que l'homme fait et pense : le Bien et le Mal. Ainsi, l'humanité se partage d'elle-même entre les êtres bons et les êtres mauvais. Le progrès de l'humanité passe fatalement par le combat que le camp du Bien doit livrer au camp du Mal. Les Etats-Unis d'Amérique, qui se sont intelligemment fondés sur cette évidence biblique et qui pour rien au monde n'y dérogeront, réussiront un jour à purifier du Mal le globe terrestre tout entier. En attendant, il va bien falloir que l'Europe, qui a imprudemment abandonné au cours de son Histoire cette théologie ancestrale pour une parenthèse de laïcité déjà trop longue, revienne enfin à la raison. L'alternative est simple ; elle sera aux côtés du Sauveur, guidée par sa lumière, ou elle disparaîtra dans les ténèbres, accompagnée de toutes les forces du Mal.

Ensuite, le monde se sépare – là aussi de toute éternité – entre les riches et les pauvres. On n'y peut rien. C'est ainsi. Il dérive de cette autre évidence biblique une foule d'idées simplissimes. Il n'est certainement pas inutile d'en rappeler ici quelques-unes. Les riches doivent rester riches, car c'est grâce à leur richesse que les pauvres survivent, donc restent pauvres. Si, bien sûr, les riches s'enrichissent, c'est encore mieux, car alors les pauvres sont assurés de mieux survivre dans la pauvreté. Les pauvres doivent accepter leur sort terrestre, car l'envie est un fort mauvais penchant. Ils y parviennent d'autant mieux que la pauvreté ayant des degrés ils trouvent toujours plus pauvres qu'eux. De quoi se plaindrait un smicard français quand en Afrique le salaire ouvrier est infiniment plus faible que le sien ? Il faut savoir ne pas être indécent, se consoler avec du concret et non du rêve de lendemains qui chantent.

Ensuite encore, la société se divise – d'elle-même, là aussi fatalement – entre les inclus et les exclus, les intégrés et les désintégrés. De belles évidences éclatent aux yeux de celui qui ne craint jamais de regarder la réalité en face. Si les inclus sont inclus, c'est qu'ils ont tout fait pour l'être. Ils ont le bon goût de l'effort chevillé au corps. Si les exclus sont exclus, c'est qu'ils n'ont rien fait pour ne pas l'être. Ils ont le mauvais goût de la paresse chevillé à l'âme. Si les exclus volontaires de l'économie officielle mettent sur pied une économie parallèle – la nature humaine pouvant avoir horreur du vide –, il ne s'agit pas là d'une manifestation attribuable au courage, mais une preuve de plus de l'existence du Mal.

Car enfin, la société se scinde entre les hommes qui respectent la loi et ceux qui la transgressent. Là, il nous faut introduire une entorse. Une morale trop rigide devient un dogme. Les exclus n'ont aucune excuse à transgresser la loi pour tenter d'améliorer leur sort, tandis qu'il est permis d'excuser les inclus cherchant illégalement à maintenir leur situation, voire à l'améliorer encore. Il faut impitoyablement punir les premiers et faire montre de largeur d'esprit envers les seconds. Tolérance zéro d'un côté, large mansuétude de l'autre. Heureusement, les cours de Justice veillent au bon respect de cette simple évidence. Il est possible de réaliser encore un progrès en regardant le pauvre ou l'exclu comme des délinquants en puissance. Si on ne les lâche pas d'une semelle, au pire on les dissuadera de passer à l'acte, au mieux on les attrapera au moment même où ils commettront l'irréparable. C'est ce que les policiers de New-York nomment la *broken balls theory*. Le puritanisme qui doit caractériser les membres du camp du Bien interdit de donner la traduction de cette expression imagée que les hommes virils ne répugneront pas à réemployer, faisant en cela une nouvelle entorse à la sacro-sainte morale.

Un puissant instrument permet d'accélérer la réalisation planétaire de la simplicité : le Marché néo-libéral. Faisant fi des histoires singulières, de la diversité culturelle et des «socialités» encombrantes, il lamine enfin toutes les complications qui entravent la marche de l'homme vers son destin ultime. Quand la planète sera totalement quadrillée, policée, libéralisée, l'Homme binaire, *l'homo numericus*, adviendra enfin. Frères et sœurs, soyez confiants en l'avenir prochain : le Marché reconnaîtra les siens.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

BRUNSWICK NEVEZ
Ur vro divyezhek

Pa vezer o stourm evit reiñ ur statud d'e yezh e ranker gouzout resis petra e c'hell bezañ ar statud-se. Ret eo derc'hel kont eus stad ar yezh evel-just, met fur e vefe ivez klask gouzout petra a zo bet graet e lec'h all. N'eo ket ar skouerioù a fazi deomp, ken warlerc'hiet e chom ar stad C'hall war an dachenn-se er bed industriel. Kinnig a ran deoc'h teurel ur sell war ar pezh a zo bet graet e proviñs divyezhek nemeti Kanada: Brunswick-Nevez, enni 33% a c'hallegerien.

Ur broviñs vihan eus Kanada eo Brunswick-Nevez. He gorread a zo 73.500 Km2 (nebeutoc'h eget 1% eus hini Kanada) ha 85% anezhi a zo dindan goadeier. Bevañ a ra ar braz eus ar boblañs war an aodoù hag e traoniennoù ar stêrioù. Izeloc'h eo dregantad ar gêriz enni eget an hini a gaver e proviñsoù all Kanada. Gant niveridigezh 2001 ez eus bet kavet 713.770 a dud o chom enni. 465.170 eus ar re-mañ a zo ar saozneg o yezh kentañ ha 236.665 ar galleg. 245.870 anezho a zo gouest d'ober brav gant an div yezh, 66.415 a zo ar galleg ar yezh nemeti a c'hellont implij evit o holl ezhommoù ha 406.995 ar saozneg. 465.505 anezho a ra gant ar soazneg er gêr, 175.065 gant ar galleg ha 69.910 gant an div yezh. Izel e chom live deskamant gallegerien ar broviñs-se. 60% anezho ne gomprenont ket gwall vat ster an testennoù roet dezho da lenn. An dregantad uhelañ an hini eo war an dachenn-se e Kanada. Daou diwar dri a zo da renkañ er rummad-se e-touesk ar re a zo o oadoù ouzhpenn 16 vloaz, hag unan diwar zaou e-touesk ar re a zo o oadoù etre 16 ha 25 vloaz. Kreskiñ a ra niver ar c'hallegerien o tibab en em lakaat war ar saozneg en o buhez pemdeziek, met kalz disteroc'h e chom an emdroadur-se eget e proviñsoù all Kanada (war-bouez Kebeg evel-just). Tremenet eo ar feur enteuziñ eus 9,7% e 1996 da 10,5% e 2001. 1,3% a zigresk a zo bet gant niver ar c'hallegerien met diefed e chom an digresk-se war pouez o c'humuniezh er broviñs rak 1,4% a zigresk a zo bet gant niver ar saoznegerien. 10.000 a c'hallegerien a oa e-touesk ar 40.000 a dud aet kuit diouzh Brunswick-Nevez etre 1996 ha 2001. Kreñv eo ar feur divroañ er rummad annezidi a zo o aodoù etre 15 ha 29 bloaz. Kalz a dud a zibab mont kuit diouzh ar broviñs-se evit abegoù ekonomikel, dreist-holl evit klask fred e Kebeg, en Ontario, hag ivez en Alberta.

Akadianed a zo eus gallegerien Brunwick-Nevez. 83% anezho a zo o chom e pemp kornad eus hanternoz ar broviñs hag eus aodoù ar reter anezhi. Daoust ma vez dispartiet lod eus o zakadoù gant kornadoù annezet gant saoznegerien, ez eus bet degaset gant an tolpadur-se an nerzh a roe tu dezho da zerc'hel gant un implij kreñv eus o yezh en o c'hevredigezh. E kêrioù 'zo ez eus karterioù gallegerien ha karterioù saoznegerien.

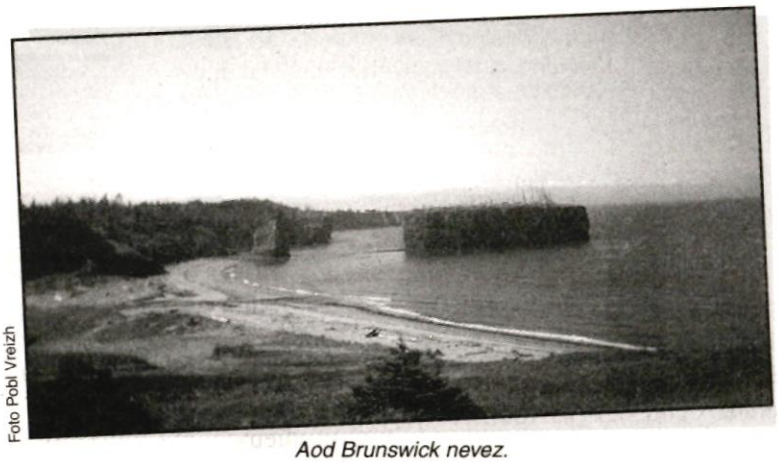


Foto Pobl Vreizh

Aod Brunswick nevez.

Ul lezenn vrokus dister hec'h efedoù

Betek fin ar bloavezhioù 1960 ne sourias ket gouarnamant Brunswick-Nevez kalz ouzh gwirioù ar c'hallegerien. Aotreet e oa ar re-se ziwezhañ koulskoude da zigeriñ skolioù prevez evit reiñ un deskadurezh d'o bugale en o yezh. Ar politikerezh yezhel graet e Kebeg an hini a vroudas Akadianed Brunwick-Nevez da c'houlenn d'o zro ur statud evit o yezh. E 1969 e teuas ar galleg da vezañ unan eus yezhoù ofisiel ar broviñs, met lakaet e voe al lezenn da dalvezout war an dachenn un nebeud bloavezhioù war-lerc'h ha dister e chomas hec'h efedoù er c'hornadoù a yae ar saoznegerien d'ober ul lodenn vras eus ar boblañs enni. Ur pouez arouezel a oa dreist-holl gant al lezenn-se pa voe votet rak ne veze meneget ganti kastiz ebet evit ar re a nac'he doujañ dezhi.

Arabat kompren eo deut ar galleg da vezañ yezh ofisiel e kement aozadur foran a gaver e Brunswick-Nevez. Deut eo da vezañ ofisiel en aozadurioù sujet da parlamant ha da gouarnamant ar broviñs hepken. Ar c'hêrioù a c'hell implij unan ar yezhoù ofisiel pe an div anezho en o buhez foran. Koulskoude, pa vez 20% eus ar boblañs d'an nebeutañ oc'h ober gant unan eus an div yezh-se e ranker ober ganti er vuhez foran. Diwar ar 103 a gumunioù a zo er broviñs, n'eus nemet 15 anezho gant ur vinorezhel yezhel o vodañ a-walc'h a izili evit gounid ar gwir-se. Brokusoc'h eo al lezenn-se evit ar c'hallegerien e Brunswick-Nevez eget an hini dibabet e Kebeg evit ar saoznegerien pa rank ar re-se ziwezhañ mont d'ober 50% eus poblañs o c'humun evit rediañ d'ober gant an div yezh er vuhez foran. Evit ar pezh a sell ouzh an aozadurioù prevez, ne vez ket reolennet implij ar yezh enno gant al lezenn. Kalz stalioù ne ginnigont nemet titourioù e saozneg war an danvezioù gwerzhet ganto ha pa vefe kalz a c'hallegerien e-touesk o fratikoù. N'eo ket chalet ar braz eus an Akadianed gant ar gudenn-se evit ar mare. Gouest e vezont d'ober gant an div yezh war meur a dachenn ha ne gomprenont ket c'hoazh talvoudegezh ar stourm evit astenn implij ar galleg en-dro dezho.

Ne blij ket politikerezh an divyehzegezh d'an holl e Brunwick-Nevez. Diskouezet o deus lod saoznegerien o enebiezh outañ o votiñ evit ar strollad C.O.R (Confederation of regions). Berzh dic'hortoz ar strolladse e-kerz dilennadegoù en deus lakaet difennerien an divyezhegezh da gompren ne c'heller ket mont re bell ganti hag e oa fur chom klouar war an dachenn-se. Mont a rae lod politikerien betek kinnig aozañ skarzhadeg an Akadianed evel ma oa bet graet e 1755, met war-du Kebeg ar wech-se.

Paol AR MEUR

●

Quel statut peut-on donner à une langue minoritaire ? Exemple du Nouveau Brunswick, seule province du Canada où l'anglais et le français ont tous les deux un statut local de langues officielles.

NEVEZ AMZER AR BREZHONEG E ROAZHON D'AN 22 A VIZ MEURZH 2003

Ur Vro, ur Yezh, ur Bobl, ur Banniel, ur C'han-broadel ha serrit ho peg sitoianed... Hep an emrenerezh dazont ebet d'ar brezhoneg.

Dibaoe mare an Dispac'h Bras, ouzhpenn 200 c'hant vloaz zo, emaint o lakaat an hu warnomp Bretoned, war hor bro, hor sevenadur hag hor yezh... Evit ar jakobined, heskinerien hor yezh, 'keit ha ma chomo ur Breton gouest da vrezhonegañ e vo unan re dezhe .

Kaer deomp embann emañ a-du krenn ar Vretoned evit ma vefe kelennet o yezh er skolioù – etre 80% ha 92% eus an dud bet goulennatet hervez ar sontadurioù – Kaer d'ar c'humunioù, d'ar C'huzulioù-Meur ha d' ar C'huzul-Rannvro votiñ mennadoù a-vil-vern; kaer sevel sinadegoù didermen abaoe degadoù a vloavezhioù – Trugarez deoc'h Armand Keravel – ; kaer dibuniñ er straedoù... Skouarn vouzar vez graet ouzh hor goulennoù reizh gant ar Stad-C'hall.

Petra eo bet labour ar gouarnamantoù e Paris ha labour an deputeed er Breujoù, forzh peseurt koztezenn a vije bet e penn an traoù. Raktres lezenn pe dañvez lezenn ebet kaset da benn vat abaoe degadoù a vloavezhioù, daoust da promesaoù 1981 Louis Le Pensec, diferadoù torret (pa oa dioute), Karta ar yezhoù rannvro n'eo ket bet gwiriekaet , gwa da Jakez Chirac...Hag er memes koulz e Kuzul Rannvro Breizh n'eus ket bet teurvezet da Josilin a Roc'han goul ma vefe roet galloudoù nevez d'ar Rannvro evit ober war-dro kelennadurezh hor yezh...

Hag an taol ganas diwezhañ eo labour miz Du 2002 ar C'huzul-Stad , gant e zivizoù e stard kelennadurezh ar brezhoneg er c'hlasoù divyezhek publik ha prevez hag e lak ar skolioù Diwan en arvar da vat.

E gwirionez eo an demokratelezh a zo en arvar, e Bro gwirioù Mab-den, mennad 2 sakr ar vonreizh C'hall a stank an hent evit kaout lezennoù demokrateloc'h evit hor yezh. An abegiñ, an arguzenniñ, an tabutoù na dalvont ket, al Lezennoù meur a ren . Ur Vro, ur Yezh, ur Bobl, ur Banniel, ur C'han-broadel ha serrit ho peg sitoianed.

Netra da c'hortoz gant mevelien PSF e Breizh ar re Le Drian, Lebranchu hag all, pouezusoc'h eo evite o c'harierenn e Paris evit dazont Breizh hag ar brezhoneg, netra da c'hortoz kennebeut all gant bandennad An Aotrou Dug Josilin a Roc'han, eñ, mevel bras feal ar Stad-C'hall a-viskoazh.

Kemeromp perzh niverus e manifestadeg Roazhon d'ar sadorn 22 a viz Meurzh evit difenn hor yezh, met ne zisoñjomp ket, eo deomp-ni Bretoned, Ni Hon Unan, da gas ar stourm politikel war-raok, pellomp diouzh ar strolladoù gall ha digoromp a-nevez dorioù Parlamant Breizh d'an emrenerezh.

Evit UDB eo gant an emrenerezh e Breizh e c'hello ar Vretoned stummañ un dazont d'o bro ha d'o yezh.

HEP AN EMRENEREZH DAZONT EBET D'AR BREZHONEG

Herve AR GALL

Prizioù rannvroel dazont ar brezhoneg

Pevar bloaz zo e oa bet krouet Ofis ar brezhoneg. Hiziv an deiz e vez anavezet gant an holl evel un ensavadur ret evit brudañ ar brezhoneg. Nevez zo en deus roet da welet, ur wech c'hoazh, pegen mennet eo kevredigezh Breizh en he fezh da reiñ e blas d'ar brezhoneg. Betek-henn eo bet sinet an emglev "Ya d'ar brezhoneg" gant 450 framm, gopridi hag izili a-vil-vern o tileuriañ anezho (menegomp en o zouez Kambr kenwerzh Kemper, Kevread Breizh ar saverien-tiez, Houdebine Kebat, Komite Breizh ar marc'h-houarn...). Bemdez e resevomp sinadurioù all.

Kement ha derc'hel d'an hent-se e ra Ofis ar brezhoneg, gant harp ar C'huzul-rannvro, war-dro aozañ evit an eil gwech "Prizioù rannvroel dazont ar brezhoneg" a-benn loreañ ha talvoudekaat oberoù espar o tegas nevezadennoù hag o vont en avel adperc'hennidigezh ar yezh.

Ur priz da biv ?

Ar priz, graet "Priz rannvroel dazont ar brezhoneg" anezhañ kement ha lakaat anezhañ da glotañ gant e bal, a zo digor d'an holl. Tri rummad a ya d'e ober ;

Hiniennoù. Evit ar rummad-mañ e kavomp dedennus-kaer priziañ un den a vo deuet a-benn, goude deskiñ brezhoneg, da sevel ur gwir raktres familh ha/pe micher gant ar brezhoneg. Ur priz a seurt-se a zo e Kembre dija ha berzh-bras a ra.

Kevredigezhioù (a bep seurt : sport, sevenadur...).

Embregerezhioù (a bep seurt).

Ur merk a enor hag ur sammad a 4000 € a vo roet d'al loreidi.

Doareoù da briziañ

Diwar ziviz ar C'huzul-rannvro eo bet fiziet aozadur ar prizmañ en Ofis ar brezhoneg a zo e gefridi : sevel ur c'haier kargoù strizh hag eeun, skrivet warnañ ar reolennoù evit kemer perzh hag evit reiñ ar priz ; brudañ ar priz par ma c'hall ; aozañ abadennoù evit dibab al loreidi ha reiñ ar prizioù. Ar juri a zo ennañ dilennidi eus ar C'huzul-rannvro skoazellet gant dileuridi eus Ofis ar brezhoneg.

Deiziadoù

Betek an 30 a viz ebrel 2003 e vo degemeret teulioù enskrivañ :

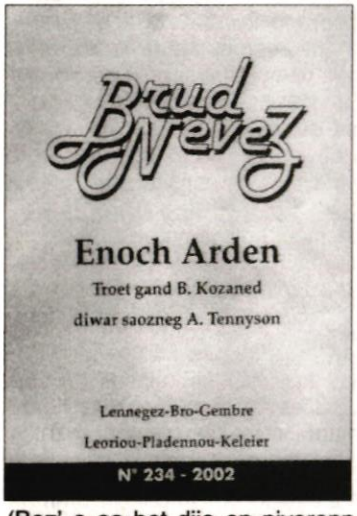
– Tud pe aozadurioù oc'h en em ginnig war-eeun.
– Tud pe aozadurioù kinniget gant tud all.

Roet e vo ar prizioù da vare Gouel Erwan/Fest Yves, d'ar sadorn 17 a viz mae, da-geñver un abadenn foran e Landreger.

Evit goulenn kaout un teul enskrivañ pe gouzout hiroc'h deuit e darempred gant :
Prizioù an dazont
Ofis ar brezhoneg
10 straed Naonediz, 35000 ROAZHON
Pgz: 02 23 44 04 30 - Plr: 02 23 44 04 39
Postel : ofisr.bzh@wanadoo.fr

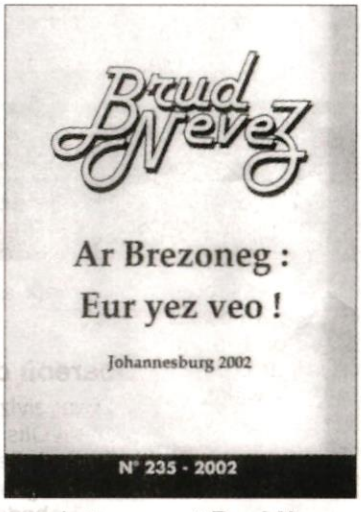
Brud nevez... nevesaet

E fin an hañv eo bet embannet penaos, da heul bodadegoù-veur, e oa bet savet Fañch Broudig, paotr ar «post bihan» hag «ar post bras» da brezidant **Emgleo Breizh** hag **Ar Skol Vrezoneg.** Kemeret gantañ evel-se plas Andreo Ar Meser hag hini Charlez Ar Gall. Cheñchamant ivez evit **Brud Nevez :** Rener ar gelaouenn : Andreo Ar Merser, ha bremañ : renerez ar gelaouenn : Mari Kermadeg. Evel-just eo bet savet Andreo Ar Merser da brezidant a enor evel (daoust ma ne felle ket dezhañ nemeur !) anvet Charlez ar Gall ivez da brezidant a enor. E niverenn 235 B.N. eo bet kinniget dimp ur pennad **«Enor d'ar re gozh»** sinet F.Bg.



Krouet e oa bet **Brud** e 1957 gant tud oc'h ober, d'ar mare-se, war-dro **Ar Falz :** Andreo Ar Merser hag Armand Keravel, ha tud all evel da skouer Pêr-Mari Mevel... Taved **Brud**... ur pennadig. Hag adsavet gant ar memes - re dindan anv **Brud Nevez** (1977). Pebezh labour graet ganto : niverennoù **Brud** ha **Brud Nevez**, hag ivez ur bern levrioù, da gentañ nemet e brezhoneg, da c'houde, alies awalc'h, e galleg (Editions du Liogan).

Setu bremañ **Brud Nevez**... nevesaet ! Deut da vezañ e doare an amzer-vremañ, aesoc'h da lenn, gant skeudennom ha luc'hskeudennoù. (Bez' e oa bet dija en niverenn diwar-benn Armand Keravel). C'hoant ivez diskouez pep tro un «dosier» pe «doser». Niv. 235 **«Ar brezoneg : Eur yez veo !»** Niv. 236 **«Peseurt rannvro da zond ?»** Ha pedet da skrivañ tud «nevez»... pe kentoc'h, tud n'oant ket evit bezañ lennet e **Brud Nevez**. Pe ur ral. Da skouer, J.P. Thomin, Herri Gourmelen, Yann Jestin, Per Ar Rhun.



Koulskoude ne vez an «doser» nemet ul lodenn eus ar gelc'hgelaouenn. Kavet e vo enni pennadoù a bep seurt. Da skouer e niverenn Kerzu-Du (236), **«Santimant ar Vretoned e-keñver o yez»,** gant Fañch Broudig, **«Petra eo beza european ?»,** gant Markus Adelsbach, (brezhoneg gant Mari Kermareg), **«Ar brezoneg el Liger Atlantel»**, gant E. Brenn «**Zapom oll asamblez !**», gant Remi Derrien. Siwazh e vo kavet ivez traoù sot-nay evel ar pennad sinet Druiz Skouarnfrigarlohenngoazour... Kavet e vo ivez, evel kustum, **«Levriou nevez»**, pe **«Ar heleier»**.



Laouen omp o welout penaos eo bet nevesaet **Brud Nevez**, evel m'eo bet nevesaet, ur pennadig 'zo, **Al Liamm-Tir-na-nOg**. Spontet on bet meur a wech en ur soñjal en amzer-da-zont hor c'hec'h-gelaouennoù kozh. Gant ar skipailhoù o koshaat, prest ur wech bennak da chom a-zav. Daoust hag e vo kavet tud yaouankoc'h, n'eo ket evit skrivañ e brezhoneg, met evit ober war-dro ar c'helaouennoù kozh pe evit sevel re nevez, muioc'h en o spered ?

Arabat bezañ nec'het !... Evel goude ar brezel 14-18, evel goude ar brezel 39-45, ez eus tud, merc'hed ha paotred, prest da labourat, da lakaat o foan, evit ar brezhoneg. Hep kontañ ar c'helc'hgelaouennoù yaouankoc'h eget **Brud** hag **Al Liamm**, evel **Bremañ, Al Lanv** pe **Hor Yezh**.

Glaoda MILLOUR

Brud Nevez. Kelaouenn vrezoneg daouvizieg. 6 niverenn. 26 euro. 10 ru Kemper, 29200 Brest.

Kinnigoù labour

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

Emañ DIWAN o klask evit skolaj Ar Releg Kerhuon

– **ur c'helenner(ez)** war skiantoù ar vuhez hag an douar. Post da bourveziñ diouzhtu.

– **ur c'helenner(ez)** war ar galleg, evit miz ebrel.

– **ur c'helenner(ez)** war ar matematik, evit miz meurzh.

evit lise Karez

– **ur c'helenner(ez)** war ar saozneg.

evit an eil derez dre vras

– **kelennerien-erlec'hidi** war an danvezioù kelennet.

Aotreegezh war an danvez dre ret - Brezhoneg komzet

Skrivit da : Ziwan,
ZA St Ernel, BP 147
29411 Landerne cedex

KENDALC'H KELTIEK ETREVROADEL

28 a viz gouere -
2 a viz eost 2003

e Dulenn/Dublin
Bro-Iwezhon/Eiré

Renseignements :
Kendalc'h Keltiek
5, straed Berlioz
29600 Plourin-lès-Morlaix

Euskadi : fermeture d'«Egunkaria»

Voici une information dont les journaux que vous avez l'habitude de lire n'ont sans doute pas fait état. Le 20 février dernier, à l'heure du laitier, la « guardia civil » a investi les locaux du seul quotidien en langue basque, « Egunkaria » (le Quotidien), à Andoain en Guipuzkoa.

Ce journal tire à 35.000 exemplaires et est devenu une référence incontournable dans le monde de la presse basque. Il aborde tous les sujets avec une grande ouverture sur le monde.

Il publie des dossiers importants sur l'économie, la politique, la culture. Lié à la branche radicale du nationalisme basque, il n'en est pas moins ouvert à tous les points de vue, y compris ceux du P.S.O.E. et du P.P. Cela n'a pas empêché, Acebes, le ministre de l'Intérieur espagnol, de le fermer.

Lors de l'intervention de la « guardia civil », dix personnes (dont Martxedo Otamendi, le directeur) ont été arrêtées et transférés à Madrid. Mises au secret, elles ont été victimes d'incroyables tortures, dont ont témoigné les premiers prisonniers remis en liberté. Le directeur Otamendi a raconté, les sanglots dans la voix, les supplices qu'il a endurés à la prison Soto des Real. Une autre personne arrêtée, qui connaît de graves ennuis de santé, a été maintenue après le troisième jour dans une clinique, car elle aurait tenté de se suicider.

Devant cette grave atteinte aux droits de l'Homme constituée par les tortures sauvages infligées aux personnes arrêtées (et menacées de poursuites au cas ou elles parleraient), devant le déni de démocratie représenté par l'interdiction d'un journal, l'émotion et la colère sont intenses en Euskadi. Cela a entraîné plusieurs manifestations, dont celle du samedi 22 février à Donostia (Saint Sébastien) où plus de 100.000 personnes (la communauté autonome d'Euskadi compte deux millions d'habitants), un nombre jamais vu dans cette ville, ont défilé derrière une banderole unique de soutien au journal. Cela n'a pas empêché le responsable du Partido popular en Euskadi de déclarer que le gouvernement autonome basque oblige tous les Basque à payer l'impôt révolutionnaire, dans la mesure où il publiait des annonces et de la publicité dans « Egunkaria » !

Cette interdiction représente un pas de plus dans la répression. Dans ces circonstances, sans partager toutes les options de la gauche radicale basque, l'U.D.B., comme d'autres organisations de R.& P.s., a tenu à exprimer sa solidarité à « Egunkaria » et a protesté auprès d'Aznar, président du gouvernement espagnol.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

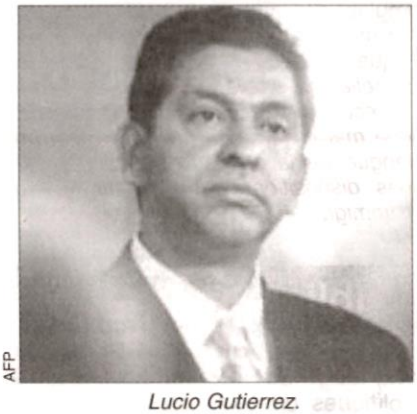
.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

Equateur : les Indiens participent au pouvoir



AFP

Lucio Gutierrez.

Le mercredi 15 janvier dernier a été investi le nouveau président équatorien, Lucio Gutierrez. Agé de 45 ans, métis et fils de pauvre, il a prêté servent pour un mandat de quatre ans.

C'est un des présidents sud-américains récemment élus qui entendent gouverner au profit des plus démunis, comme Chavez au Vénézuéla ou Lula au Brésil, qui étaient présents à l'investiture de Gutierrez, ainsi que Fidel Castro (mais aussi Uribe, le président conservateur de la Colombie voisine).

Mais parler des plus pauvres, c'est, dans les pays andins (dont fait partie l'Equateur), parler en fait des Indiens laissés pour compte depuis des siècles : mais ils n'acceptent plus le sort qui leur est fait et, en janvier 2001, ils se sont à nouveau révoltés contre la hausse du prix de l'énergie et des transports.

Déjà en janvier 2000, le colonel Gutierrez s'était fait connaître en prenant la tête des militaires qui avaient apporté leur soutien au soulèvement indien contre la politique du gouvernement ; cela lui a valu quelques mois de prison après l'échec de ce coup d'Etat.

Son élection, en novembre dernier, par près de 55 % des suffrages, marque la volonté de changement dans un pays pauvre et corrompu, vaste comme la moitié de la France, peuplé de 12 millions d'habitants dont 80 % d'Amérindiens et de métis. Le jour de son investiture, 50.000 personnes ont attendu son arrivée au stade Atahualpa (dernier empereur inca) de Quito. Parmi la foule il y avait les drapeaux du parti indien, Patchakutik. Déjà en septembre 2001, pour la première fois, un Indien était devenu ministre, de la Sécurité sociale. Cette fois, autre première dans l'histoire de l'Equateur, une Indienne devient ministre des Relations extérieures et un Indien devient ministre de l'Agriculture. Il nous faudra suivre de plus près ces changements.

Pays de Galles : la langue en progrès

Les résultats du recensement britannique de 2001 font apparaître une augmentation à la fois en nombre et en pourcentage des galloisants : 580.000 personnes (508.000 en 1991), 20,5% de la population (18,5 % en 1991) de 2.829.000 habitants.

Rhodri Williams, président du Conseil de la langue galloise a déclaré : « *L'annonce faite aujourd'hui (13 février) est une bonne nouvelle pour la langue galloise, avec une augmentation du nombre des galloisants au cours de la dernière décennie. Devant le déclin substantiel du sort des langues minoritaires dans toutes les parties du monde, il est extrêmement satisfaisant de pouvoir annoncer que la langue galloise est en progrès* ». Il a ajouté : « *Depuis près d'un siècle la langue a perdu du terrain et a rapidement décliné dans de nombreuses parties du pays, il est donc très positif de voir une augmentation substantielle (+14%) du nombre des galloisants à travers toute la nation* ».

Les chiffres font apparaître une augmentation dans vingt comtés gallois, avec le plus fort accroissement dans les comtés du Sud-Est, dans une région très anglophone. Aujourd'hui 10 % des habitants de Cardiff peuvent parler gallois et jusqu'à 12,5 % dans certaines vallées du Sud du Pays de Galles. « *Cette augmentation dans le Sud-Est doit être chaleureusement accueillie. Dans une large mesure, c'est le résultat du système efficace d'enseignement par le moyen du gallois* », selon Rhodri Williams. Il a en outre précisé qu'« *il est important de rendre hommage à ces parents qui ont choisi d'envoyer leurs enfants dans des écoles en langue galloise, même si le gallois n'est pas la langue du foyer. Sans la perspicacité et l'engagement des enseignants et des bénévoles de cette région, cette augmentation n'aurait pas eu lieu* ».

Par contre, le gallois est en recul dans deux comtés (Gwynedd et Ceredigion) du cœur du Pays de Galles, dans une région majoritairement galloisante. Ainsi dans le Gwynedd, la part des galloisants qui, il y a environ cinquante ans, représentait plus de 90 % de la population est tombée à 70 % en 2001. Le déclin s'explique à la fois par l'émigration des jeunes galloisants et l'immigration d'anglophones. Ceux-ci achètent des maisons au prix fort et s'établissent au Pays de Galles, en empêchant les jeunes Gallois de pouvoir s'installer, en développant l'emploi, sinon l'enseignement, de l'anglais en zone galloisante et en traitant souvent la culture et la langue galloises avec mépris. Cela a entraîné la création de l'association « Cymuned » (Communauté) qui défend le gallois au cœur du pays, en s'opposant à l'immigration anglophone, ce qui lui a valu l'accusation de racisme de la part des partis britanniques. « *Encore une fois, Cymuned appelle l'Assemblée galloise à agir, après la reconnaissance que l'immigration est une menace pour le gallois en tant que langue de la communauté, en prenant des dispositions pour ralentir le taux d'immigration* » a déclaré l'association.

Le Ministre, responsable du gallois à l'Assemblée galloise, Jenny Randerson, qui a elle-même appris la langue, s'est satisfaite d'une évolution allant dans la bonne direction et a déclaré : « *J'estime avec optimisme que les politiques et les politiques envisagées dans le Plan national d'action pour un Pays de Galles bilingue contribueront davantage à augmenter le nombre des galloisants et aideront à créer les bonnes conditions dans lesquelles la langue peut se développer.* »

Le leader du Plaid Cymru, Ieuan Wyn Jones, a quant à lui déclaré : « *Nous prenons acte du fait qu'il y a une augmentation du nombre des galloisants dans tout le Pays de Galles. Malgré cela, le gallois est dans certaines régions dans une situation très précaire. Le Plaid Cymru est le seul parti s'engageant pour un Pays de Galles véritablement bilingue. Un gouvernement du Plaid Cymru assurera l'exécution d'un programme d'ensemble pour protéger la place de la langue et assurer une augmentation supplémentaire et plus rapide du nombre des galloisants* ».

Dans le moment où le nombre des galloisants augmente au Pays de Galles, celui des gaelisants diminue en Écosse où le nombre des personnes parlant gaélique est passé au-dessous de la barre des 60.000 : de 66.000 en 1991 à 58.650 en 2001 (11 %) pour une population de 5 millions d'habitants.

Y.J.

République de Djibouti : les premières élections multipartites

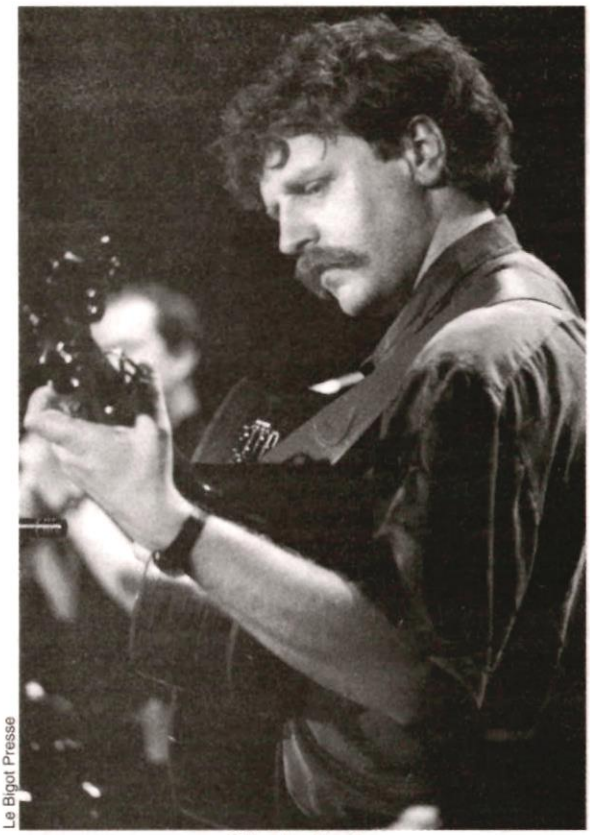
Le 10 janvier dernier ont eu lieu en République de Djibouti les premières élections vraiment multipartites depuis l'indépendance en 1977.

Pour la première fois, l'opposition a pu remettre en cause publiquement la gestion clientéliste du pouvoir et l'opacité de ses comptes. Cette opposition est assumée par la coalition «Union pour l'alternative démocratique», dirigée par Ahmed Dini, ancien chef de la rébellion armée du «Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie», qui contrôlait les 2/3 du pays en 1992. Il a été pendant plusieurs années en exil en France. L'UDB l'avait rencontré à Brest, il y a quelques années et lui avait exprimé son soutien, ainsi qu'aux prisonniers politiques djiboutiens. Ahmed Dini a d'ailleurs remercié l'UDB pour son aide avant de rentrer à Djibouti.

La majorité présidentielle, l'Union pour la majorité présidentielle (là-bas aussi !) est dirigée par le président Ismaïl Omer Guelleh. Sur le papier, le multipartisme existait depuis 1992, mais il a fallu attendre septembre 2002, après l'accord de réconciliation signé en février 2000 entre le gouvernement et le FRUD, pour que le « multipartisme intégral » soit instauré. En fait, depuis l'indépendance c'est la même formation politique qui est au pouvoir.

Cela ne va malheureusement pas changer, car l'UMP djiboutienne, comme l'UMP française, confisque la démocratie à son profit. Le 10 janvier, l'UMP a obtenu 62 % de suffrages et l'UAD 37 % mais, en raison du mode de scrutin (majoritaire à un tour), elle n'obtient aucun des 65 sièges au Parlement ! L'UAD a mis en cause les fraudes et a appelé à un rassemblement dans la capitale le lundi 13, mais celui-ci a été interdit. Le président Guelleh a appelé l'opposition au calme et lui a conseillé d'« attendre le prochain scrutin en travaillant dur ! ». Facile à dire, quand on a le pouvoir. En tout cas, l'UDB restera vigilante et prête à soutenir à nouveau l'opposition djiboutienne.

Un jour avec... Les empreintes



Le Bigot Presse

Gilles Le Bigot.

Guitariste reconnu de la scène bretonne depuis plus de vingt ans, Gilles Le Bigot a fait partie d'une foule de groupes, et non des moindres, puisque Skolvan, mais aussi Galorn, Kornog, Barzaz, ou encore l'Héritage des Celtes, l'ont compté parmi leurs rangs.

Pourtant, en dépit d'une discographie impressionnante (24 albums en 24 ans), il n'avait jamais enregistré pour lui-même.

Alors qu'il vient enfin de publier un magnifique album "Empreintes", nous sommes allés à la rencontre d'un musicien chaleureux qui nous a reçus en toute simplicité chez lui, dans le studio qu'il a aménagé au rez-de-chaussée d'une grande maison aux volets bleus, à quelques dizaines de mètres des quais d'un port de pêche cornouaillais.

La genèse

Natif de Saint-Brieuc, le jeune Gilles commence l'étude de la guitare en 72, en autodidacte, à l'âge de 13 ans, au contact de ses frères aînés. A l'époque il écoute plutôt Jimmy Hendrix ou les Beatles que les sœurs Goadeg. Et puis en 75, c'est le déclic avec Alan Stivell et la découverte du mythique album "A l'Olympia".

"Pour moi qui vivait dans un milieu non bretonnant, ça a été une révélation d'entendre cette musique" avoue Gilles, *"et notamment le son de la guitare électrique de Dan Ar Braz.*

J'ai découvert la culture bretonne, et j'ai alors commencé à écumer les festoù-noz, où j'y ai rencontré une musique traditionnelle vivante, les Diaouled Ar Menez, Yann-Fanch Kemener et Erik Marchand, sans oublier les sonneurs. Comme cette musique m'emballait, petit à petit je me suis mis à l'accompagner à la guitare".

On est dans les années 70, et la vague celtique déferle, avec également la découverte par Gilles de la musique irlandaise de Planxty et Bothy Band. Ayant rencontré Jean-Michel Veillon, à Rennes où il est étudiant, il commence avec un troisième larron au violon, à jouer dans des sessions à l'irlandaise. C'est ainsi que naît Galorn en 78.

Pourtant très rapidement il se rend compte que l'accordage traditionnel de la guitare ne convient pas à ce type de musique, et il adopte alors l'accord ouvert, découvert grâce à Pierre Bensusan.

"A 20 ans, lorsqu'on est autodidacte" reconnaît-il, *"on ne sait pas analyser ce genre de chose, mais on ressent que les accords standards ne s'adaptent pas à la couleur de la musique bretonne. En Occident, notre oreille est habituée à des sonorités en modes majeurs et mineurs. Mais en musique bretonne, il existe des modes bien différents.*

Mon souci principal a alors été de trouver un accordage spécifique à notre musique. Puis j'ai cherché à travailler sur le rythme, afin que la musique soit facilement écoutable hors de Bretagne".

Des expériences multiples

En 24 ans de carrière, Le Bigot a fait bien des rencontres, bien des expériences. Lui-même décompose son parcours musical en quelques grandes périodes.

Comme on l'a vu, les années 70 ont été celles de la découverte.

"En ce qui concerne les années 80" poursuit-il, *"je les qualifierais d'années laboratoires. J'ai d'abord eu l'envie de transposer l'esthétique musicale irlandaise à la musique bretonne. Nous étions quelques-uns à suivre la même démarche, Jean-Michel Veillon bien sûr, mais aussi Soïg Siberil, Jacky Molard ou Christian Lemaître. Notre répertoire était en majorité irlandais, avec des incursions dans la tradition bretonne".*

Après l'expérience de Galorn qui laisse deux albums derrière lui, Gilles choisit de devenir musicien professionnel. On est en 1984 et c'est aussi l'époque de sa rencontre avec le sonneur Youenn Le Bihan, et la naissance de Skolvan.

"A partir de ce moment, nous avons entamé un énorme travail d'approfondissement sur la musique traditionnelle bretonne. Ces années ont vu la rencontre de musiciens issus du folk comme moi, avec des chanteurs et des sonneurs traditionnels.

Bien que l'on ait parfois parlé de creux de la vague au sujet des années 80, au contraire se mettaient en place quantités de stages de musique".

En 86, Gilles rejoint Kornog après le départ de Soïg Siberil. Puis en 88, c'est la création de Barzaz autour de Yann-Fanch Kemener, avec J.M. Veillon, Alain Genty et David Hopkins.

"A partir des années 90" reprend-il, *"on a pu parler de seconde vague celtique. Les festoù-noz reprenaient de plus belle, et l'on n'avait plus peur des métissages : la tradition bretonne rencontrait le jazz, les musiques d'Europe de l'Est, le rock ou les musiques électroniques".*

C'est aussi la fantastique aventure de l'Héritage des Celtes avec Dan Ar Braz dans le rôle de fédérateur, une expérience à laquelle Gilles participe du début à la fin, ce qui lui permet de côtoyer pour la première fois le Bagad Kemper.

En 91, il rencontre le groupe irlandais Lá Lugh avec qui il accomplit un long bout de chemin. Et en 95, il joue avec Didier Squiban au sein de la formation An Tour Tan. Ici c'est le jazz qui s'intéresse à la tradition.

Le besoin de s'exprimer

Après tant de pérégrinations avec les uns et les autres, l'envie est soudain venue à Gilles Le Bigot d'enregistrer pour lui-même. Un projet mûrement réfléchi depuis quelques années.

"Je pense" affirme-t-il, *"que c'était un besoin, une nécessité dans ma carrière de musicien. C'est à la fois le vingt-cinquième album auquel je participe, mais avant tout, c'est le premier sous mon nom, ce qui est une expérience nouvelle, mais qui présente l'avantage de me permettre d'exprimer*

Gilles Le Bigot : de la tradition

des idées, en construisant un cadre musical qui me soit propre".

Déjà, avec Skolvan ou Barzaz, Gilles avait beaucoup composé, mais cela restait dans le cadre d'un groupe, donc "étouffé" au milieu d'un tout. N'étant qu'accompagnateur, cela n'avait pas le même impact pour lui.

Pour en revenir à la naissance de l'album, deux dates ont été particulièrement importantes.

"Tout d'abord 97, lorsque Keltia m'avait demandé de travailler sur un projet avec un musicien breton et un musicien irlandais. Ce furent Annie Ebrel au chant et Davy Spillane au uilleann pipes. On a enregistré un seul titre Ar Galon Digor pour l'album Voix Celtiques. Il devait y avoir une suite, qui finalement ne s'est pas concrétisée, et les morceaux que j'avais composés à l'époque sont restés dormir dans un tiroir".

"La seconde date" continue-t-il, *"a été l'an 2000, et la création du Bagad Kemper, Azeliz Iza. J'ai eu carte blanche pour le répertoire et les musiciens qui intervenaient avec moi durant le spectacle".*

C'est donc l'occasion pour lui d'approfondir le travail d'écriture entamé trois ans auparavant, et après un temps de réflexion, il se lance dans l'aventure de l'album solo.

L'album Empreintes

Celui-ci est construit sur un équilibre, chaque morceau racontant une histoire. Les influences en sont évidentes. Avant tout, la musique traditionnelle bretonne dans laquelle Gilles Le Bigot baigne en permanence depuis de longues années.

"Il faudrait aussi parler des influences glanées dans les musiques traditionnelles du monde" ajoute-t-il. *"J'écoute beaucoup de musique arabe ou indienne, et puis du jazz, notamment Yann Garbarec".*

Dix morceaux composent cet opus. Tout d'abord *Kerjacob*, un air qui fait référence à l'enfance dans le village des grands-parents maternels, dans la campagne de Quintin. Une empreinte personnelle, selon Gilles.

Puis *Le Funambule* sur le thème de l'équilibre. *"C'est d'abord l'image des doigts qui courent sur les cordes. Ça fait également référence à l'équilibre que doit trouver le musicien dans l'orchestration, pour que ce soit agréable à écouter. Et puis l'équilibre du musicien sur scène, parfois obligé de jouer un peu comme sur un fil".*

An Distro, le retour, aborde le thème du déracinement, un thème cher à Le Bigot. *La Vagotte*, c'est la gavotte swing, en hommage à Yves Menez, un musicien des années 30. Un tempo souvent utilisé au sein de Skolvan.

"Gwerz evit ma zad est dédié à mon père, la douleur de perdre un être cher" confie Gilles.

An Damez kozh, une suite de ridées, évoque la fête. *The Fisherman* est un hommage à Eithne Ní Uallacháin, la chanteuse du groupe Lá Lugh, tragiquement disparue en mai 99. *"C'était un instrumental composé il y a 11 ans, intitulé Les Pêcheurs. Un jour Eithne me l'a chanté avec des paroles qu'elle avait elle-même composées. Ça devenait alors une superbe ballade irlandaise".*

La Chaîne est un plinn dont les paroles ont été écrites par Marthe Vassalo, un air très gai et coloré. *"Ce morceau répond à deux préjugés sur la Bretagne"* précise Gilles. *"Tout d'abord celui qui consiste à dire qu'il y pleut toujours. J'y ai donc mis beaucoup de soleil. Et ensuite le préjugé qui dit que défendre la langue bretonne est un repli identitaire, ce qui m'agace vraiment. Comme au contraire les Bretons sont très ouverts culturellement, ce morceau fait appel à des influences peu habituelles, comme la musique afro-cubaine, une musique très colorée".*

La *Valse finlandaise* est due à la rencontre de Gilles avec un jeune musicien finlandais, il y a plusieurs années. Et *Marivonig an Dourdu* est un air traditionnel, une version originale de la célèbre *Eliz Iza*.

Un travail de longue haleine

Un tel album nécessite bien évidemment un long travail de maturation et de composition. Nous avons demandé à Gilles Le Bigot comment il procédait pour en arriver au produit fini.

"Au départ" insiste-t-il, *"il y a l'inspiration qui vient lorsqu'on ne l'attend pas forcément. Pour la composition proprement dite, j'ai trois méthodes. Tout d'abord je chante ou siffle l'air et l'enregistre aussitôt. Ensuite j'approfondis le travail sur la ligne mélodique. Deuxièmement je travaille à partir d'une grille d'accompagnement : je trouve quelques accords qui s'enchaînent et vont suggérer une mélodie. Enfin, je peux également composer directement sur la guitare, grâce à des arpèges par exemple.*

Mon premier travail est solitaire. Après avoir composé, je fais une maquette à la guitare, cordes nylon, cordes acier, ou encore tambura, un instrument bulgare. Puis je fais des choix par rapport aux musiciens et à la couleur que je veux donner à chaque morceau.

Ainsi je voulais qu'il y ait des chansons en breton, et j'ai tout de suite pensé à Marthe Vassalo. Je désirais également avoir beaucoup de cordes sur cet album, ce qui explique le choix du quatuor à cordes Arz Nevez, de Ronan Pellen au cistre, d'Erwan Volant à la guitare basse, et de Ludovic Mesnil à la guitare acoustique et électrique.

Pour les airs liés à la danse, j'ai fait appel à Jean-Michel Veillon, et pour les mélodies, c'est Bernard Le Dréau que j'ai retenu.

Le choix s'est aussi fait par affinités, d'abord musicales, puis personnelles, car dans une telle aventure, ça me semblait nécessaire".

Enregistré en septembre dernier à Plouguerneau, l'album a pour titre *Empreintes*. Un titre dont le choix est lié au mode de transmission de la musique traditionnelle, essentiellement oral. Mais également au parcours personnel de Gilles, qui s'est imprégné tout au long de ces années d'une foule d'influences musicales.

"Le rôle du musicien est de créer quelque chose d'inédit et d'original, mélange de toutes nos influences. Les empreintes sont celles de ceux qui nous ont précédés, et aussi celles que nous laisserons peut-être nous-mêmes. En ce qui me concerne, mes empreintes vont des sœurs Goadeg à Alan Stivell ou Dan Ar Braz. De Yann Garbarec aux sonneurs et aux chanteurs bretons".

Quant à la jaquette, due au talent du peintre brestois Thierry Benne-Darses, elle évoque elle aussi les empreintes, la trace laissée derrière soi.

Et l'avenir, Gilles ?

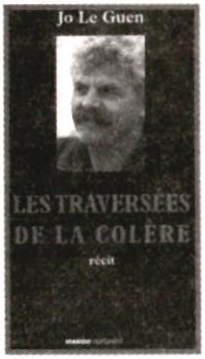
"Je souhaite donner une suite sur scène à l'album. Je peux déjà annoncer que nous jouerons au festival de Cornouaille le jeudi 24 juillet. Par la suite, j'ai également un projet de trio.

Et puis de nouvelles compositions, car une fois qu'on a fait un album, on a envie d'en faire un second, mais pas forcément dans le prolongement du premier. Cela pourrait être une aventure différente, avec de toutes façons les empreintes qui seront toujours là..."

Propos recueillis par
Philippe COUSIN

Livres

✦ Les traversées de la colère



Ce récit a un fil conducteur, une phrase du poète anti-franquiste Rafaël Alberti que Jo Le Guen a fait sienne : "Las palabras entonces non sirven, son palabras" ("Les mots ne servent à rien, ce sont juste des mots").

La nécessité de l'engagement physique pour une cause juste, c'est ce qu'avait voulu traduire le poète en 1937, en pleine guerre d'Espagne. C'est aussi le sens que Jo Le Guen a donné à toutes ses traversées à la rame. La première en 1995, l'Atlantique nord d'ouest en est, était dédiée aux sauveteurs en mer. La seconde en 1997, en sens inverse, avait pour motivation la réinsertion des prisonniers. Et il rama avec Pascal Blond, récemment libéré. La troisième en 2000, la plus périlleuse et de fait celle dont il faillit ne jamais revenir, devait servir à sensibiliser la planète à la dégradation des océans, source de toute vie.

Ce combat-là n'est pas un caprice de midinette en mal de reconnaissance. Jo Le Guen est un Molénais, un gars entre terres et mers, pote de Manu Lannhuel et de Denez Abernot dont il chanta la célèbre gwerz *ar vezhinerien* au moment de quitter la Nouvelle-Zélande pour sa traversée du Pacifique sud, en écho aux chants de départ de ses hôtes maohis. Jo Le Guen, la dégueulasserie des océans et le sacrifice des peuples qui en vivent par les grands pétroliers et autres requins du monde des hommes, ça le met en rogne !

Depuis son retour au bercail, Jo Le Guen a créé "Keep it blue" et s'active sur tous les fronts pour faire payer les pollueurs. Il connaît dans le détail les conventions du Fipol par lesquelles les Etats se sont interdit de poursuivre les compagnies pétrolières devant les tribunaux. Son récit est aussi l'occasion d'exposer au lecteur ce monde trop méconnu où les effluves de pétrole se mêlent à d'autres odeurs.

Kristian GUYONVARC'H

(Ed. Mango, 241 p., 18,50 €)

✦ Regards d'enfants sur l'Histoire de la Bretagne



Le centre culturel Skolig-al-louarn de Plouvien (29), publie un très bel ouvrage consacré à l'histoire de Bretagne. Il s'agit en fait d'une édition réactualisée de «Dis, raconte-moi la Bretagne» déjà publiée à deux reprises en 1986 et 1992. 1500 enfants des cinq départements bretons ont participé à sa réalisation et ont contribué à une présentation très ludique et colorée de l'histoire de Bretagne. On y découvre l'histoire de Bretagne à travers les grands événements, les personnages célèbres, les monuments et la langue du pays. Les lecteurs, enfants et adultes, apprendront beaucoup tout en appréciant la qualité des illustrations ainsi que de nombreux passages bilingues. C'est un ouvrage qui a sa place dans toutes les bonnes bibliothèques et qui peut en outre constituer une excellente idée de cadeau !

On ne saurait que conseiller aux lecteurs de continuer leur découverte de l'histoire de Bretagne en faisant l'école buissonnière (d'ober skolig-al-louarn) à Plouvien. Anna-Vari Arzur et Katy Le Roux accueillent les visiteurs au centre culturel, aussi bien en français qu'en breton, pour découvrir de nombreuses expositions consacrées à l'histoire, la nature, les vieux métiers. Skolig-al-louarn propose aussi d'autres ouvrages de grande qualité sur les proverbes bretons, la géographie de la Bretagne, sur les moulins.... Plijadur ha deskadurez o po.

Pierre-Yves MOAL

(Ed. Skolig-al-louarn, 75 rue Laennec, 29860 Plouvien, 231 p., 23 € + 3 € de port)

✦ La fin des départements



Loeiz Laurent, ancien directeur régional de l'INSEE, est connu pour ses écrits sur l'organisation territoriale et les pouvoirs locaux. Il nous livre une nouvelle réflexion sur la prééminence néfaste de l'organisation départementale et d'un empilement administratif inefficace et peu démocratique. Les citoyens le savent, puisque, selon des enquêtes d'opinions sérieuses, les 9/10e souhaitent que les régions aient plus de pouvoir et que les 2/3 admettent la nécessité de supprimer le département, ce qui révulse l'administration et la classe politique.

L'auteur nous montre comment l'Etat central a confondu les espaces de souveraineté et les espaces de coopération. Le pays et la région relèvent des premiers mais sont relégués à n'être que des espaces de coopération. C'est le contraire pour le département, pourtant trop petit comme «unité régionale, trop grand comme unité locale». Loeiz Laurent rappelle, à bon escient, que le département a été créé par des monarchistes qui voulaient quadriller la France et éviter le développement de la République. Puis sanctifié par l'Empire, une dictature militaire.

Les réalités ont amené à créer les régions, après 1972 et, récemment, à admettre l'existence des pays, mais a privé ces derniers de pouvoirs, de moyens, de structures. Sur pression du puissant lobby départementaliste, le pouvoir UMP actuel envisage même d'y réduire la participation de la société civile, sinon de supprimer ce nouveau niveau, pourtant pertinent.

La loi Chevénement de 1999 introduit, elle, une sorte de développement séparé entre communes rurales et urbaines. L'auteur appuie sa démonstration sur de nombreux documents cartographiques et beaucoup de citations. Il expose simplement des réalités mal connues et vulgarisées jusque-là. Il propose aussi une lente reconquête de la démocratie, à partir du pays ou de l'arrondissement rectifié, une révolution à partir de la base pour maintenir les services en zone rurale, organiser le temps scolaire, résorber le chômage, entretenir les paysages, restructurer le tissu communal.

Un vrai projet politique, au sens noble, peu éloigné des options défendues par le PB et l'UDB.

Un livre à lire d'urgence par tous ceux qui participent à l'action collective et à la vie citoyenne.

Jean-Jacques MONNIER

(Ed. Les Pur, 150 p., 14 €)

✦ Charpentiers de marine



Jacques Morin publie, aux éditions Picollec, un livre consacré aux charpentiers de marine du pays de Saint-Malo, et plus particulièrement à la famille Morin, dont il est le descendant. Il s'est appuyé sur des archives familiales fournies et sur des sources publiques variées. Parti à la recherche de ses ancêtres, l'auteur a élargi son propos à la guerre de course, à la pêche à la morue à travers les siècles, à la technique navale, au pays de la Rance, marqué par l'imbrication du terrain et du maritime. Et aussi à l'histoire des Bretons, replacée dans son contexte celtique des origines, qu'il évoque pendant une cinquantaine de pages très vivantes. Puis, commence l'évocation des destins individuels des Morin, charpentiers de marine depuis le XVII[e] siècle, toujours replacés dans leur contexte local et breton. La lignée se poursuit jusqu'à Louis-Barthélémy, mort en 1878. Clair et rigoureux, Jacques Morin accumule les notices, très pédagogiques, et de nombreuses annexes : glossaire, tableau généalogique, index divers, table par thème. De la belle ouvrage.

J.J.M.

(Ed. Jean Picollec, 514 p., 35 €)

✦ Il pleut toujours à la Saint-Yves



Per Lehuédé est un journaliste lancé sur une enquête qui va de surprises en rebondissements. Un spécialiste de l'armée est retrouvé mort dans de telles conditions que son suicide est trop parfait…

Le rédacteur en chef de Per est, à sa manière, un personnage succulent. Extrait : «*Il vouait une affection toute particulière au rillaud, le mille-feuilles de la charcuterie : une couche de gras, une couche de viande, une couche de gras, une couche de viande, le tout coiffé d'une couënne… qui devait avoir l'élasticité d'une chambre à air et être aussi dorée que la peau d'une Cubaine*».

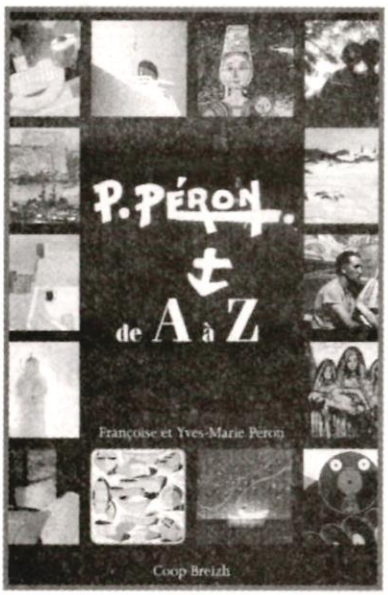
Journaliste à "Presse-Océan", bien connu en Bretagne, Dominique Bloyet n'a sans doute pas eu de mal à imaginer son héros, et l'ambiance de son travail. L'enquête l'emmène un peu partout dans la région, des lieux de mémoire aux caves les plus reculées du département, là où le 12°5 a la couleur et le goût du verre dans lequel il est servi…

Un superbe petit livre qui commence dans le muscadet et la Coreff qui coulent sur Nantes telles les gouttes de son célèbre crachin… car il pleut toujours à la Saint-Yves !

Etienne GASCHE

(Ed. Mossée, 158 p., 12 €)

✦ Pierre Péron de A à Z



Le Brestois Pierre Péron (1905-1988) a été un peintre prolifique et populaire. Ses enfants lui rendent aujourd'hui un magnifique hommage en publiant aux éditions Coop Breizh un livre-mémorial somptueux, une sorte de dictionnaire alphabétique de son œuvre. Il s'agit d'affiches, de fresques, de gouaches. En 1927, il s'est installé à Paris. Creston l'a sensibilisé à la richesse du patrimoine breton. Il adhère aux "Seiz Breur". Il poursuit en Bretagne, surtout après sa retraite d'enseignant, une œuvre multiforme, très moderne, souvent malicieuse. Il fournit, à la commande, des unes au "Télégramme", des illustrations de livres. A travers son œuvre, c'est un peu la Bretagne du second XX[e] siècle qui apparaît, bien qu'il en soit sorti à certains moments. Une Bretagne colorée, vivante, cocasse, qu'on ne se lasse pas de découvrir en feuilletant ce beau livre grand format.

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 254 p., 55 €)

✦ Les aventures du Capitaine Morvan



Tout le monde connaît Lucien Gourong, le conteur. Cette fois, à partir d'un spectacle créé à partir de deux contes traditionnels, il publie un album, très richement illustré en couleurs par Loïc Tréhin. L'illustrateur a travaillé à partir de papier froissé coloré, ce qui donne une impression de relief et stimule l'imagination du lecteur, enfant ou adulte. L'histoire est celle d'un enfant de l'île de Groix qui rêve de grands voyages maritimes. Il y rencontrera une sirène, un géant, entre autres. Des chansons de Serge de Clanche, avec paroles et musique, accompagnent le récit. On peut d'ailleurs se procurer le CD auprès de l'auteur. Ils ont de la chance, les enfants bretons…

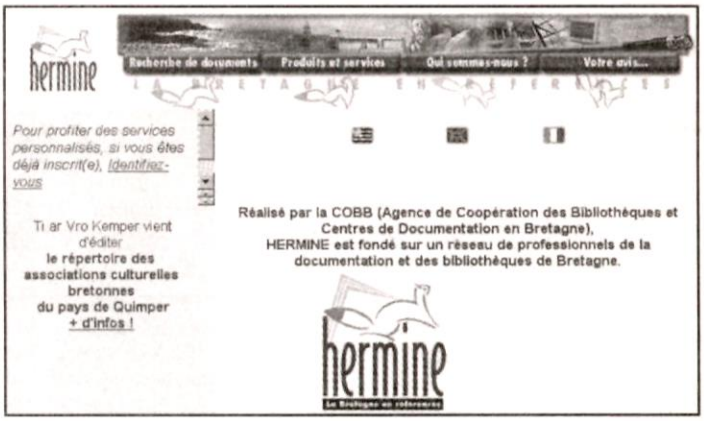
J.J.M.

(Ed. Blanc Silex, 48 p., 22 €)

Bibliothèques virtuelles

L'agence de Coopération des bibliothèques de Bretagne (COBB) est une association régionale en réseau qui a pour mission de favoriser l'accès au livre et à la documentation.

Créée en 1999, l'agence rassemble 77 bibliothèques et centres de documentation de Bretagne (historique). **Le réseau COBB a mis en place le site internet Hermine qui a pour sous-titre « La Bretagne en référence ».** Hermine permet la consultation d'une base de données de références documentaires concernant la culture et la société bretonnes.





Une recherche sur des mots clés permet d'obtenir une liste de documents extraits de la base de données qui contient environ 9.500 références.

Chaque référence comprend le titre de l'ouvrage et ses caractéristiques bibliographiques.

Pour consulter le document, il faudra se rendre dans l'une des bibliothèques du réseau. Une fonction de localisation permet de trouver dans une zone géographique choisie la bibliothèque possédant le document recherché. On peut également sélectionner le jour de la visite. **Toute la consultation est gratuite. Une inscription permet de personnaliser et enregistrer ses recherches.**

L'ensemble du site est présenté de façon agréable, mais l'affichage n'est complet que sous « Internet explorer », alors que le navigateur « Netscape » ne permet pas de voir toutes les informations.

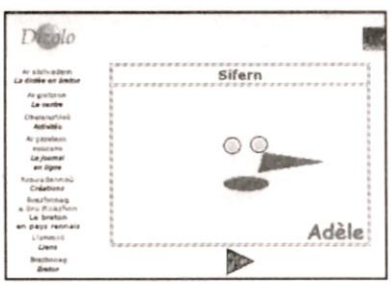
www.hermine.org

Multimédia en breton

Dizolo est un centre pédagogique multimédia qui se consacre à la langue bretonne dans le pays de Rennes. De nombreux ateliers et manifestations y sont organisés, pour les enfants et les adultes. En février 2003, Dizolo a organisé la première dictée en breton à Rennes, qui a rassemblé une centaine de personnes, jeunes et moins jeunes.

Sur son site internet, Dizolo présente ses activités et les productions des participants aux ateliers dont un journal en ligne, qui a pour but d'encourager les gens à créer en breton. Des articles en tous genres y sont proposés à tous ceux qui apprennent le breton.





Les enfants de l'école Diwan ont réalisé de petites séquences d'animation et illustré des histoires. Un programme éducatif pour les enfants entre 5 et 7 ans permet d'apprendre l'alphabet et de lire des mots simples. D'autres petits jeux sont également disponibles.

On trouvera également sur ce site un ensemble assez complet d'informations sur le breton dans le pays de Rennes : pour le voir, l'entendre, l'apprendre, le lire et le parler, tout ce qui constitue son existence sociale.

dizolo.free.fr

Un mois irlandais

Le mois de mars sera, sur TV Breizh, 100 % irlandais avec du cinéma passion et de grands moments de découverte et d'histoire.

■ Le mardi 18 mars, à 20 h 45 - **Michael Collins, film Lion d'or à Venise).**



TV Breizh

Le grand film historique sur celui qui est considéré comme le principal artisan de l'indépendance irlandaise : Michael Collins, son courage forgea le destin d'une nation.

La puissante Angleterre a toujours connu la contestation de la part de sa plus proche colonie, l'Irlande. Pendant 700 ans, les révoltes ont été jugulées. Mais en 1916, une rébellion éclate à Dublin, qui changera le cours de l'histoire. L'artisan de cette révolte, un homme de l'ombre voué à son pays : Michael Collins. Héros légendaire, son énergie et son courage le placèrent à la tête de la guérilla urbaine. Homme d'action efficace, stragège hors pair de la guerre révolutionnaire, leader charismatique, il devient le maître de la lutte clandestine et de l'infiltration. Ses idées déchaînèrent les passions et ses actions, aussi sanglantes qu'efficaces, obligèrent bientôt l'Empire britannique à négocier.

■ Le 17 mars, à 20 h 45 - Irish crime, film de Paddy Breathnach (1996).

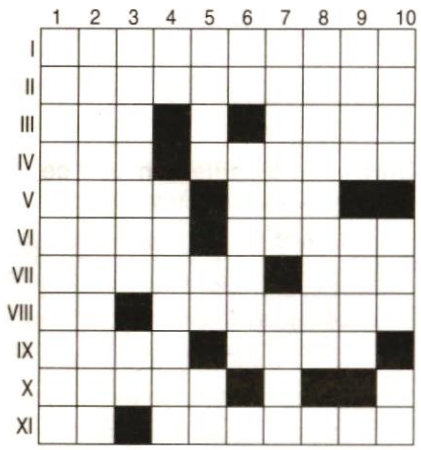
■ Le 25 mars, à 20 h 45 - Guiltrip, film de Gerard Stembridge (1995).

■ Le 19 et le 23 mars - L'Irlandaise, film de José Giovanni (1999).

Et des documentaires, inédits sur les chaînes françaises : «Les blanchisseuses de Magdalen (Christophe Weber, 1998) ; «Du rugby et des hommes – Une balle contre le mur» (Christophe Vindis, 1999), magnifique hymne à la paix civile, par le sport (ici l'union qui existe dans l'équipe d'Irlande de rugby) ; «Dragons teeth» (Tom Collins, 1991) ; «Voix irlandaises (Arthur McCaig, 1995) et surtout l'extraordinaire «Aux portes de la mort» (Sonia Nic Giolla Easbuig, 1998) : 52' sur la grève de la faim de Bobby Sands et des neufs autres patriotes irlandais que Margaret Thatcher laissa mourir en 1981 dans la prison de Long Kesh, près de Belfast. Diffusé les 8, 10, 16 et 20 mars sur TV Breizh. Un documentaire bouleversant à ne pas manquer, pour ne pas oublier...

Mots Croisés Bretagne - Celtie n° 156

(Tous les mots sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. But de bien des hommes politiques. - II. N'a pas sa place à l'UDB. - III. Ordre latin ; Celui pour qui il sonne ne l'entend pas. - IV. Nobles ; Rapaces. - V. Nom de rois de Suède ; Pierre Morvan en est un spécialiste dans le PB. - VI. Celui de Bretagne est souvent changeant ; Mers poétiques. - VII. Sa pensée inspira bien des crimes ; Pomme italienne. - VIII. L'or du laborantin ; Farces bouffonnes. - IX. Bisons d'Europe ; Langue celte. - X. Il tint une grande place dans la foi des Bretons. - XI. Sur un diplôme ; Donc Breton !

VERTICALEMENT : 1. Ce fruit doit son nom à une fille de la Duchesse Anne de Bretagne. - 2. Parfois étrangères. - 3. Vent périodique ; Réunion d'étoiles. - 4. Initiales du rédacteur en chef du PB ; Château fortifié à la frontière bretonne. - 5. Saint breton tout bouleversé ; Drame japonais ; Mot d'enfant. - 6. Petite classe ; Plante lacustre. - 7. Hybride ; Cette allure était la spécialité d'un cheval de Carhaix. - 8. On nommait ainsi les pêcheurs bretons de morue. - 9. Pacte dominé par les USA ; Excalibur fut l'une des plus célèbres du légendaire celte. - 10. Lac écossais ; Situé à l'office ; Parti politique.

Ronan PAGAN

SOLUTION du n° 155

Horizontalement : I. FANATIQUES. - II. LEON ; DU ; AL. - III. IRRADIES. - IV. BOTTEREAUX. - V. UN ; ERE. - VI. SAUTRON. - VII. TV BREIZH. - VIII. IAUE ; SOUTE. - IX. EL ; VUE ; LAI. - X. RE ; OLAYON (NOYALO). - XI. TUMULTES.

Verticalement : 1. FLIBUSTIERS. - 2. AERONAVALE. - 3. NORT ; UBU. - 4. ANAT (TANA) ; TREVOU. - 5. DEGRE ; ULM. - 6. IDIR ; OISEAU. - 7. QUEE ; NZO (NOZ) ; Y.L. (YVON LE MEN). - 8. SAE ; HULOT. - 9. EA (EAL) ; URZ ; TANE. - 10. SLIXE (EXILS) ; REI.

Festoù-noz

Les demandes d'annonces de festoù-noz sont de plus en plus nombreuses et nous nous en réjouissons. Mais les colonnes du P.B. ne sont pas extensibles. Aussi désormais, nous donnerons la priorité aux festoù-noz dont les organisateurs se feront connaître dans le texte de leur annonce.

Le 8 mars

à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44)
fest-noz du muscadet
organisé par Bretagne-Plus avec
Loened Fall, Clessin & Quimbert
Tél. 02.40.63.75.42.

●

Le 15 mars

à LORIENT (56)
salle Cosmao
fest-noz de la Saint-Patrick
organisé par Emgleo Bro an Oriant
avec Klaskerien, Arsa !

❍

à CARQUEFOU (44)
salle de la Fleuriaye
fest-noz organisé par Kerc'hfaou
avec Galenn, Green-Koril, etc.
Prix : 6 €

●

Le 22 mars

à GRANDCHAMP-DES-FONTAINES (44)
fest-noz organisé par l'AEPG
Tél. 02.40.77.10.22

❍

à PLOUZANE (29)
salle Trémaïdic
fest-noz organisé par l'association
«Coup de main» avec Dremmwel,
les frères Morvan, etc.

❍

à LANESTER (56)
salle Lann Sevelin
fest-noz des 20 ans du bagad de
Lorient, avec Skolvan, Damvat,
Tud, etc.

❍

à DOUARNENEZ (29)
salle des fêtes,
fest-noz organisé par Div Yezh
Bro-Douarnenez
avec Spoun, Le Corre-Fustec, etc.
Prix : 5 €
Tél. 02.98.92.94.17

Le 29 mars

à PLOGONNEC (29)
à la salle socio-culturelle, fest-noz
organisé par le comité de jumelage
Plogoneg-Llandysul, avec le groupe
Deus'ta, etc.
Tél. 02.98.91.88.97

❍

à SAINT-JEAN-TROLIMON (29)
fest-noz organisé par Div Yezh
Ploeur, avec Kantrerien,
Trio Bodenes, etc. Prix : 6 €
Tél. 02.98.82.01.00

❍

à SCAËR (29)
fest-noz organisé par Div Yezh Skaer,
avec Tud, Touch Tav, Disanv.
Prix : 5 € en réservant
Tél. 02.98.57.66.55

❍

à LOCOAL (56)
salle Emeraude, fest-noz
organisé par l'amicale laïque

❍

à ROUEN (76)
fest-noz organisé par Mike James et
Yves Leblanc
Tél. 02.97.73.34.39

●

Le 4 avril

à LANNION (22)
fest-noz organisé par
Div Yezh Lannuon,
avec Carré Manchot, etc.
Tél. 02.96.35.82.76

●

Le 5 avril

à SAINT-NAZAIRE (44)
salle Jacques Brel, à 21 h,
fest-noz de soutien à l'école Diwan,
avec Korriganed, etc.

❍

à ROMILLÉ (35)
fest-noz organisé par Div Yezh
Bro-Roazhon, avec Tan ba'n ti,
Hamon, etc. Prix : 5,50 €
Tél. 02.99.41.76.72

❍

à LANDERNEAU (29)
fest-noz organisé par Div Yezh
Landerne
avec Karma, Forzh Penaos, etc.
Tél. 02.98.85.61.80

❍

à LANNION (22)
à 21 h 30, fest-noz organisé par
Div Yezh Lannuon,
avec Darhaou, Diwall, etc.

❍

à ERGUE-GABERIC (29)
à la salle Kroas-Spern,
fest-noz organisé par Div Yezh Erge
Vras, avec Carré Manchot, etc.

❍

à MERLEVENEZ (56)
salle Xavier Grall,
fest-noz organisé par
Damb de Zañsal.

Festoù-deiz

Le 23 mars

à SAINT-CADOU (29)
salle des fêtes, fest-deiz
avec repas tripes & saucisses,
avec les Breizh Brothers,
organisé par Div Yezh Saint Riwal

●

Le 30 mars

à BREST (29)
au pub Tara Inn
fest-deiz de Sked



❍

à GUIPAVAS (29)
salle Jean Monnet
fest-deiz à 14 h 30.
Prix : 2 € (crêpes).
organisé par Div Yezh Gwipavaz.

Théâtre en breton

«Gaia Teatr» de Quimper présentera son spectacle «Naguisha» au théâtre du Vieux Saint-Etienne, à Rennes, du 2 au 5 avril. Le jeudi 3 avril, à 14 h 30 et à 20 h 30, la séance de ce spectacle tout public est **jouée en breton**.
Tél. 02.98.53.38.16

Spectacle

BD Swing Orchestra



Photo Francis Goeller

En concert que c'est !

Création 2003 au Carré magique de LANNION (22)

Concert le 11 mars
soutenu par de nombreuses associations, dont Al Levrig, Dastum Bro-Dreger, l'ADDM 22, etc.

Tél. 02.96.49.80.55

Soutien à Diwan

L'autocollant «Breizh 03», de soutien à Diwan et aux groupes bretons qui le diffuseront, vient de paraître, au prix unitaire de 10 €. (Opération gérée par le Comité de soutien au collège Diwan du Morbihan.
Tél. 02.97.62.60.84)



Conférences & débats

Le 8 mars
à SAINT-BRIEUC (22)
Table ronde sur le patrimoine musical briochin, à 20 h 30
avec Didier Becam et Vincent Morel
organisée par la fédération Telenn,
salle Michel Fraboulet.

●

Le 11 mars
à LANESTER (56)
Forum-débat à la médiathèque,
à 20 h 30,
sur «le bilinguisme familial
ou le breton à la maison»,
organisé par Emglev Bro an Oriant.

●

Le 12 mars
à RENNES (35)
Conférence de Donatien Laurent sur
La Troménie de Locronan,
à 18 h,
organisée par la section Per Roy
du Cercle celtique de Rennes.

●

Le 15 mars
à RENNES (35)
Conférences-débat avec
M. Genevée, J. Ollivro, D. Jolivet,
M. Denis, etc.
aux **Assises des libertés bretonnes,**
à 13 h, salle de de la Cité,
organisées par l'association
Bertaèyn d'astoerr.

●

Le 22 mars
à RENNES (35)
A la «Maison bleue»,
conférences sur le mouvement pour
le gallo, avec Lydie Micault
et Cristoff Simon.
Organisées par Bertaèyn Galleizz.

●

Le 25 mars
à NANTES (44)
Conférence d'Arnaud Biette, sur le
Patrimoine industriel de l'estuaire de la Loire,
à 20 h 30,
organisée par «Bretagne plus»
à l'auditorium J. Vallès,
au 24 quai de la Fosse.

Tél. 02.40.63.75.42.

Offres d'emploi

DIWAN
EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

Diwan recrute :

– des stagiaires
pour septembre 2003.

Bac + 3. Breton écrit et parlé
Formation «professeur des écoles»

à QUIMPER

Renseignez-vous auprès des services pédagogiques de DIWAN :
ZA Saint-Ernel, BP 147,
29411 Landerneau cedex.

Tél. 02.98.21.34.95

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.



Loeiz Bloñs
Photographe

Exposition Musik e Breizh

recherche des lieux pour exposition en Haute-Bretagne (Pays nantais inclus) en 2003 : Centres culturels, cabarets, médiathèques, hôtels, etc.

Contacts : BP 1670,
29267 Brest cedex
Tél. 06.83.99.54.71

Courrier

Après la débâcle de juin

« […] Je te prie de bien vouloir trouver ci-joint mon réabonnement 2003 pour soutenir ceux qui font quelque chose en Bretagne […] Même si, je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce qui y est dit et écrit.

J'ai, par exemple, été très désabusé, par le compte-rendu du dernier congrès de l'UDB (PB. décembre 2002) intitulé « Congrès de la continuité » (et de l'autosatisfaction). Je te le dis tout net, cher « Peuple breton », si c'est pour continuer à faire moins de 2% aux élections, pendant encore 40 ans, ça ne m'intéresse pas, ça ne m'intéresse plus.

J'avais espéré – je n'étais pas le seul – un immense électrochoc de remise en question, d'interrogations, de suggestions, de pistes nouvelles après la débâcle de juin ! Nous avons eu droit à un laconique : « Tout va bien. Le bateau coule ! » Le naufragé qui se débat, pour survivre ne choisit pas la barque qui le sauvera ! Toute planche qui flotte – même mal – est une planche de salut. »

J.L.L.,
Redon (35)

Nous comprenons bien votre déception. Mais, pour suivre votre comparaison, fallait-il saborder le navire UDB après les élections difficiles de juin ? Difficiles, pour le parti breton, mais aussi pour quantité d'autres formations politiques. Les militants de l'UDB (car ce sont eux qui décident) ont préféré continuer leur combat. Le PB n'a fait que rendre compte de cette détermination.

Rennes-France

« Je tenais à vous faire part du fait suivant : j'ai, à plusieurs reprises, reçu du courrier posté à Rennes (Roazhon), sur l'enveloppe duquel le cachet de la poste mentionne : 35 Rennes Ctc-France (comme le montre le document joint). Je suis très surprise, car lorsque les lettres sont affranchies à la machine, elles portent « Ille-et-Vilaine ». Pourquoi ici : France ? Pouvez-vous m'en indiquer les raisons ? Ille-et-Vilaine ou Bretagne, d'accord, mais France pourquoi ? Je reçois beaucoup de courrier de l'hexagone et je n'ai jamais constaté ce fait pour d'autres villes. Je suis une très ancienne lectrice du P.B., depuis les années 1965-70 »

A.C.A.,
Le Rheu (35)



L'oblitération présentée est celle d'une machine de tri de marque allemande Siemens en service à Rennes, mais aussi à Strasbourg. D'autres machines allemandes (MDPA) ou japonaise (Toshiba), portent aussi des oblitérations marquées France : on les trouve en service à Villeurbanne (Rhône) ou à Montigny-Le-Bretonneux (Yvelines). La mention France (au lieu du nom du département) vient du fait que ces machines oblitératrices n'ont pas été conçues par les fournisseurs habituels de la Poste, mais par des firmes étrangères. Que notre fidèle lectrice se rassure donc : il n'y a aucune volonté politique cachée là-dedans…

Gicquel aime les gens

« Petite pensée chagrine à l'idée de ne plus retrouver ce rendez-vous mensuel avec Roger Gicquel, tout comme l'arrêt de sa série d'émissions « En flânant » sur France 3 m'avait peiné il y a quelques années. Gicquel, avec son air de ne pas y toucher, avait l'art d'embarquer le quidam spectateur sur des chemins de bretonnitude que celui-ci ne soupçonnait guère cinq minutes auparavant et, en flânant du côté de la Loire-Atlantique, il n'a jamais perdu l'occasion d'en vanter le caractère breton. Cela, sur quelle chaîne ? Sur France 3 Ouest…

Il a mis son personnage médiatique au service de la Bretagne, et au-delà de ce personnage, qui oserait bien soutenir que cet homme-là n'est pas sincère ? Gicquel aime les gens et la terre qui les porte, cela se sent.

Ce bonhomme a plus fait pour la Bretagne que nombre d'agités du gwenn-ha-du qui se scrutent le nombril en s'écoutant parler. Puisse-t-il nous en venir encore quelques autres de sa qualité. »

J.-Ch. Richard,
Nantes

Plus de fermeté

« Voici mon chèque de réabonnement pour 2003. Merci à toute l'équipe du journal pour son excellent travail, son dévouement et sa ténacité. Un souhait personnel : plus de fermeté dans l'engagement… »

G.A.C.,
Mohammedia
(Maroc)

BZH interdit !

« Dans le dernier numéro du P.B., Ronan Leprohon s'élevait avec force contre la création du délit d'outrage au drapeau tricolore et à la Marseillaise. Ce faisant, il s'inquiétait de la vigilance accrue en immatriculation automobile, craignant que la mesure d'uniformisation s'applique en premier lieu contre les plaques BZH. « Nous rêvons ? », concluait-il. Je dois le rassurer : le Ronan garde toute sa lucidité ! Travaillant avec force et ardeur à la D.C.N. de Brest […], j'eus de bon matin, l'heureuse surprise de me faire siffler en franchissant une des portes de l'enceinte militaire […]. Je vis venir à moi un homme, moustachu, ventripotent et gendarme maritime de sa profession. Celui-ci montra les dents […] et me fit savoir […] que la Bretagne n'était pas un état et qu'ainsi les plaques d'immatriculation arborant un BZH au sein de l'emblème européen, n'avaient pas lieu d'être […]. Ce gendarme m'ordonna sans ménagement d'ôter cette maudite plaque.

Ce que je ne fis pas, pas belliqueux… mais têtu. Quelques jours plus tard, à la seconde admonestation, je m'avouais vaincu et me résolvais à cacher mon BZH derrière un autocollant d'un bleu uniforme, sans tâche et sans reproche. Je m'en tirais plutôt bien, car le gendarme consciencieux pouvait tout aussi bien me jeter dans les geôles de l'État, s'il avait perçu derrière les vitres de mon véhicule, les effluents radiophoniques en langue bretonne, qui, comme chacun sait, n'est pas langue de la République (article 2, etc.) »

H.B.,
Brest

Des choses communes

« Bravo pour le PB-PV. Les informations sont toujours riches et sérieuses. Militant d'Emgann, je constate tous les mois que beaucoup de choses nous sont communes. Bonne continuation. »

L.H.,
Montreuil-Le-Gast
(35)

Le Peuple breton s'adresse à ses lecteurs (bis)

Vous avez été plusieurs à nous proposer, suite à notre demande du mois dernier, des noms de personnalités que vous seriez heureux de compter au nombre des invités de la page 2 de couverture du «Peuple breton» et nous vous remercions de ces réponses. Nous prenons d'ores et déjà contact avec celles et ceux dont vous nous avez donné l'identité.

Mais, d'une part, la liste n'est pas close et nous aurions souhaité que vous soyez plus nombreux à sacrifier le prix d'un affranchissement postal pour nous dire, rapidement, qui vous verriez, avec plaisir, dans les colonnes de votre « Peuple breton ». N'oubliez pas, parfois, de nous dire qui sont les « invités » que vous nous proposez, en quoi ils sont compétents ou remarquables et si possible, comment (adresse, mail, téléphone), nous pourrions les toucher. Si vous ne connaissez pas ces dernières précisions, aucune importance : nous nous débrouillerons.

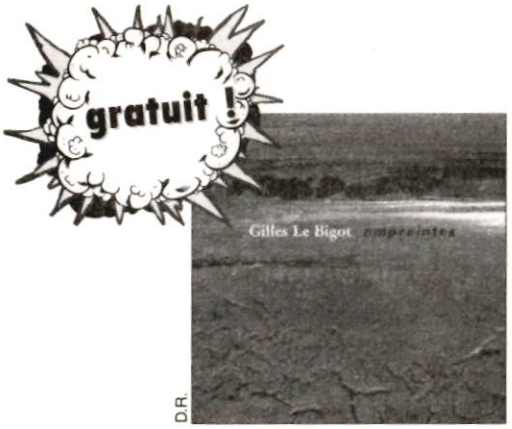
Ne manquez pas d'originalité. Vous n'êtes pas obligés de nous proposer des gens « politiquement corrects », selon les critères du « Peuple breton », à supposer que ces critères aient jamais existé ! Bien sûr, si vous nous suggérez, M. Sarkozy ou Mme Françoise Morvan, il n'est pas sûr que nous vous suivions. Mais à part ces cas « limite », vous avez toute liberté de choix : vous serez peut-être surpris par la largeur d'esprit de votre P.B ! Merci de votre collaboration éventuelle.

La rédaction du P.B.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**



10 CD de Gilles Le Bigot à gagner

Nous vous proposons ce mois-ci de gagner un des dix CD de Gilles Le Bigot dont nous disposons (grâce à la générosité de Keltia Musique, diffuseur à Quimper). Pour cela, rien de plus facile ! Vous nous adressez sur papier libre, vos nom et adresse – et cela jusqu'à la fin du mois de mars – en précisant : « Jeu du CD de Gilles Le Bigot ». Le 31 mars, nous procéderons à un tirage au sort parmi les demandes reçues à notre adresse : Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.

Les gagnants recevront gratuitement le CD. La liste des gagnants pourra être obtenue sur simple demande à l'adresse de la rédaction du P.B.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

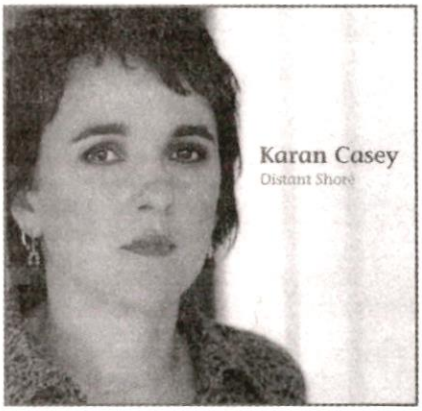
● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie

KARAN CASEY - Distant Shore. (Shanachie 78053 - Distribution Keltia)



Voici quelques mois, je l'avais rencontrée à Quimper pour un entretien tout en simplicité, au cours duquel elle avait évoqué son prochain album. C'est chose faite aujourd'hui. *Distant Shore*, le troisième CD de Karan Casey est dans les bacs.

Pourquoi changer une équipe qui gagne?, dit l'adage. C'est pourquoi Karan travaille cette fois encore avec Donald Shaw et son équipe. Nous retrouvons à leurs côtés plusieurs des membres de Capercaillie, Michael McGoldrick, Ewen Vernal, James MacKintosh et même Karen Matheson qui s'immisce ici en interprétant en duo avec Karan une sublime chanson de foulage des Hébrides, *Lord Mac Donald's*. Ses musiciens habituels figurent, bien sûr, en bonne place : Niall Vallely et Robbie Overson, de même que le talentueux violoniste Dezi Donnelly.

Peu de morceaux purement traditionnels, puisque neuf sur onze sont signés d'auteurs contemporains, en particulier John Spillane et Louis de Paor, Ewan McColl ou Tim O'Brien, ainsi qu'une chanson de Karan elle-même, *Quiet of the Night*.

Plusieurs des morceaux portent incontestablement la marque de D. Shaw, et ne sont pas sans évoquer un mélange des sons de Capercaillie et Solas. Quelques belles envolées de concertina de N. Vallely répondent à la voix cristalline de Karan.

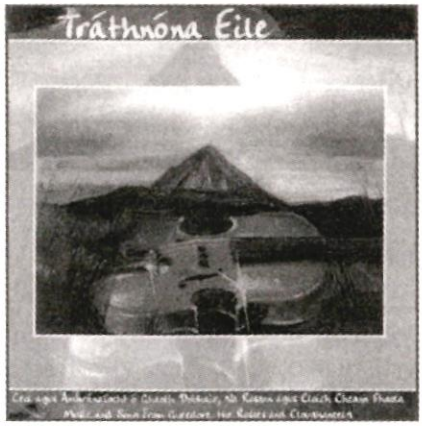
Encore une réussite à mettre au crédit de la jeune et ravissante chanteuse du Co. Waterford.

TRÁTHNÓNA EILE. (Tionscnamh Lugh, 22 Carraig an tSeascáin, Doirí Beaga, Tír Chonaill, Éire. Tél. 00 353 (0) 87 6050110)

Je vous avais parlé, il y a quelques années, d'une association de la région de Gweedore au nord-ouest du Donegal, Tionscnamh Lugh ; une bande d'amis réunis par leur amour de la musique traditionnelle de cette région reculée d'Irlande. En 1998, ils avaient commis un brillant album enregistré au cours de sessions dans un centre culturel gaélique, Ionad Cois Locha, à Dún Lúiche.

Grâce aux bénéfices de la vente du premier album *Trad Tráthnóna*, ils remettent ça, en nous présentant une nouvelle version intitulée *Tráthnóna Eile*, ce qui signifie "une soirée en plus".

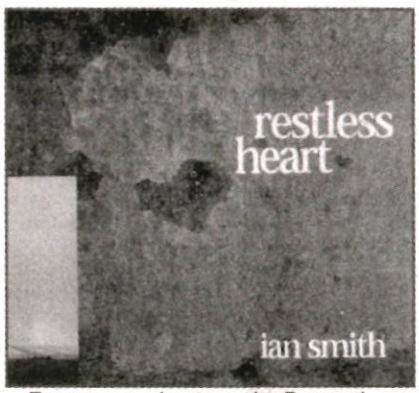
Nombre des artistes locaux ou connus figurant sur le premier CD, ont répondu présent cette fois encore, en nombre plus important même, puisque ce n'est pas moins de 19 morceaux que l'on découvre ici.



Parmi les "stars", Mairéad Ní Mhaonaigh d'Altan y voisine avec Manús Lunny ou Aoife Ní Fhearraigh, ce qui n'empêche pas de découvrir quelques perles comme Tony & Anne Croke ou Ian Smith, talentueux chanteurs folk, ainsi qu'une cohorte de violonistes rivalisant de maestria, Steve Campbell, Theresa Kavanagh, Francie Maonaigh le père de Mairéad, et Ciarán son neveu, 18 ans et déjà virtuose du fiddle. Et tous les chanteurs de seán-nos, la gwerz irlandaise, au rang desquels Aodh Mac Ruairí ou les frères Eoghan et Doiminic Mac Giolla Bhríde.

Même si la diffusion en est peut-être trop confidentielle, vous devez vous procurer cet album d'une authenticité et d'une richesse rarement égalées. Un véritable bijou.

IAN SMITH - Restless Heart. (Autoproduit - iansmith1@eircom.net)



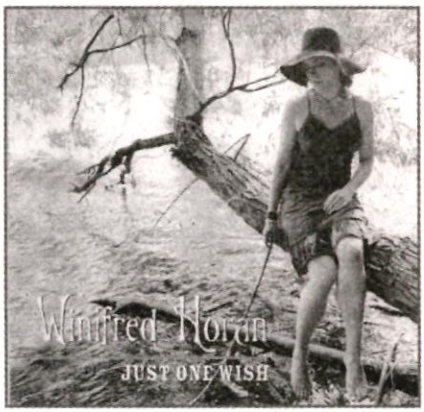
Encore un chanteur du Donegal, me direz-vous. Pas vraiment puisque, s'il s'est installé là, Ian Smith n'en est pas moins originaire d'Ecosse. Très investi dans l'animation musicale locale, il a mis 10 ans avant de voir aboutir son premier album.

Voisin proche de Manús Lunny (Capercaillie), il a profité des relations de ce dernier puisque Donald Shaw, Ewen Vernal, James MacKintosh et Karen Matheson elle-même ont participé à l'enregistrement. A signaler la présence du jeune violoniste écossais, installé lui aussi dans ce petit paradis musical qu'est la région de Gweedore, Steve Campbell, dont la virtuosité au fiddle n'est plus à démontrer.

Ian Smith est un chanteur-guitariste de réel talent, qui signe la plupart de ses textes. L'inspiration est variée, depuis la nostalgie *(Hometown)* ou l'amitié *(Kerry, Like a rainbow)*, à l'écologie *(Last call)* ou au thème éternel de l'émigration. Quant à l'interprétation de style folk song, elle est toute en finesse et en sensibilité.

Quel dommage qu'un tel chanteur ne puisse profiter d'une plus large diffusion !

WINIFRED HORAN - Just one wish. (Shanachie SH78051 - Distribution Keltia)



Membre du groupe Solas depuis sa création en 95, après avoir fait partie de Cherish The Ladies et du Sharon Shannon Band, la violoniste Winifred Horan avait envie de prendre un peu de champ. C'est pourquoi, sans renier ses camarades de Solas, elle vient d'enregistrer son premier album, Just one wish.

Dès le premier reel, avec son rythme languide et chaloupé, vous êtes dans l'ambiance de Winifred. Le second morceau, une valse, vous emmène le long des rives du Danube, quelque part en Europe de l'Est. Le reste de l'album est à l'avenant, imprégné des influences les plus diverses. Il faut dire que Winifred signe 10 morceaux sur les 11 que compte l'album.

Son inspiration plonge dans toutes sortes de musiques, par exemple le jazz manouche de Django Reinhart. Beaucoup d'airs empreints de nostalgie comme *Giants Fall*, dédié aux New-Yorkais. Sa musique distille un captivant cocktail de compositions éclectiques, puisées à un fond celtique, Mary & Julia's Reel ou Sean at the Wheel.

Quant au dernier morceau, *Albatross*, il est dû au talent de Seamus Egan, le partenaire musical et dans la vie, de Winifred. Plusieurs des musiciens de Solas (S. Egan, D. Clancy, M. McAuley) apportent d'ailleurs leur concours sur un album envoûtant.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

Yves BERTHOU & Patrick MOLARD : » War roudou Léon Braz » (Dastum, 17)



Talabarder réputé du Centre Bretagne, Guillaume Léon dit Léon Braz (1870-1950) était de toutes les noces, de tous les concours de sonneurs aussi, au cours desquels il a remporté de nombreux prix. Compositeur prolifique, il a transmis quelques 600 airs, recueillis par Maurice Duhamel et Polig Monjarret. Avec cet enregistrement remarquable, Yves Berthou et Patrick Molard, eux-mêmes champions de Bretagne des sonneurs de couple en 2001, lui rendent un hommage vibrant et mettent leurs pas dans les siens. Ce qui ne constitue pas une mince affaire, puisqu'il aurait, dit-on, parcouru pas moins de 150 000 kilomètres (à pied…) en 50 ans de métier !

Suites de gavottes, marches de noce, » air à conduire les mariés à la table », et aussi, avec *« Luskellerezh »*, une berceuse sonnée à la bombarde et au biniou (!)… les deux compères explorent ici un répertoire peu galvaudé, grâce, notamment, aux collectages inédits de l'auteur de *« Tonioù Breizh Izel »*. Enfin, avec *« Iannig Ar Gall »*, *« Ann diou c'hoar »*, et surtout *« Izabell Ar Yann »*, superbes gwerzioù, ils nous donnent à entendre la voix limpide de Sylvie Azeline Rivoalen, également accompagnée par Jacky Molard au violon, Ronan Pellen au violoncelle et Riwanon Berthou, la fille de son père, au chant. Un disque qui porte bien le titre de la collection dans laquelle il paraît, *« Tradition Vivante de Bretagne »*. Et, pour Dastum une réussite, d'ailleurs déjà classée en tête du « Top 5 » des auditeurs de Radio Kreiz Breizh !

MUSIQUES & MUSICIENS DE BRETAGNE : (Coop Breizh CD 935)

Menaces

Terre de culture s'il en est, la Bretagne doit une grande part de son dynamisme actuel au monde du spectacle : les grands festivals de l'été, les concerts et festoù-noz, l'édition musicale, le théâtre et la danse, l'audiovisuel… constituent, en termes d'emplois, d'activité économique et d'attractivité, une richesse incomparable, aujourd'hui menacée.

On en a déjà parlé ici, mais c'est d'un véritable acharnement dont fait preuve le patronat : le statut des intermittents du spectacle, qui serait générateur de déficit et d'abus, est une fois encore sur la sellette. Alors les artistes et techniciens, qui se mobilisent pour conserver leur régime et leur dignité, ne méritent pas seulement notre reconnaissance pour le plaisir qu'ils nous donnent. Ils ont droit aussi à tout notre soutien. Pour que le spectacle puisse continuer, tout simplement…

Les compilations sont trop souvent l'occasion pour les maisons de disques de produire un catalogue sonore qui ne leur coûte pas grand chose et leur permet quelquefois d'engranger de substantiels



bénéfices. Rien de tel ici : les artistes viennent de différents labels et constituent, non pas une » écurie » mais, comme on dit, un » échantillon représentatif » des musiciens et groupes bretons… De Carré Manchot à Obrée Alie en passant par les Du, Lamour, Dan ar Braz, Squiban, Kristen Nikolaz et pas mal d'autres encore… une fine fleur, cueillie avec soin pour former un beau bouquet.

LES GRANDES VOIX DE BRETAGNE AUX TOMBÉES DE LA NUIT : (L'Oz Production, L'OZ 40)

On les disait menacées après le départ de Jean-Bernard Vighetti, mais non, les Tombées de la Nuit auront bien lieu, du 8 au 13 juillet. En attendant, cet enregistrement public réalisé en 2002, tombe à pic pour illustrer l'important travail accompli par l'ancien directeur. Concert concept autour des « grandes voix de Bretagne », le spectacle réunissait quelques-uns des meilleurs, de Marthe Vassalo à Gilles Servat en passant par Delahaye, Melaine Favennec, Manu Lann Huel, Bertran Obrée… A signaler un beau duo de Nolwenn Korbell avec Servat, la présence de l'ancien de Casse Pipe, Louis-Pierre Guinard, et surtout, surtout, le retour d'Annkrist, dont la voix rauque et fragile a marqué le revival breton des seventies… Souvenez-vous de *« Prison 101 »* ou de *« Batik Original »*… Espérons que les nuits rennaises des prochaines Tombées seront toutes aussi belles que celle-ci !



Dan AR BRAZ : « Celtiques » (Columbia, Sony Music, SAN104302)



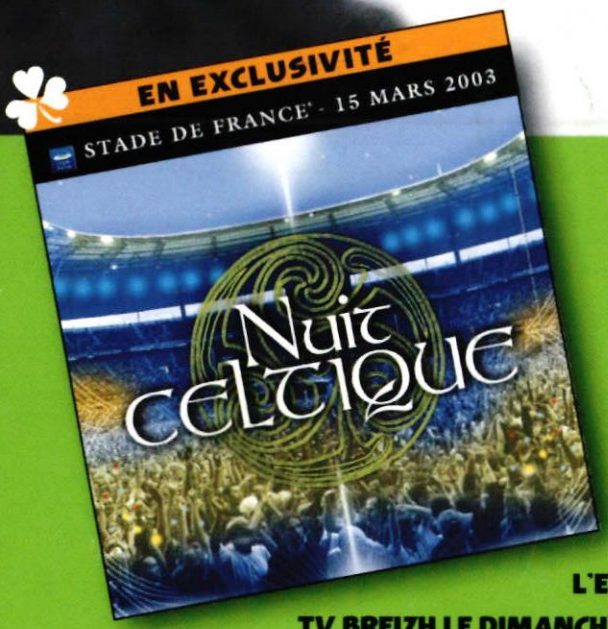
Le meilleur de l'Héritage des Celtes en un seul CD, plus quelques bonus puisés dans la *« Mémoire des Volets Blancs »*. C'est ce que nous propose aujourd'hui Dan ar Braz de façon à nous faire patienter jusqu'à la sortie de son nouvel album d'ores et déjà annoncée pour octobre prochain. *« Borders of Salt »*, *«Green Lands »*, *«Diwanit Bugale »*, *«Eliziza »* ou *« L'Ouest Perdu »*… seize titres en tout, dont trois remix et six « lives » (!!!). Pour résumer, rien que du bonheur !

Gilles SERVAT : " Escales " (Columbia, Sony Music, SAMPCD 12572)



Pour nous offrir sa rétrospective, Gilles Servat fouille encore plus loin dans sa mémoire. Depuis *« La Blanche Hermine »*, parue sur son premier 33 tours en 1973 (eh oui, voilà qui ne nous rajeunit pas !), jusqu'à *« Comme je voudrai »*, sa dernière livraison, Gilles a continué de chanter, comme il voulait, la Bretagne et son peuple, sa culture et sa langue… *« L'Hirondelle »*, *«Le Pays »*, *«Yezhoù Bihan »*, *«Maro eo Ma Mestrez »*… quinze titres en tout et autant d'*« escales »* qui nous donnent l'occasion de vérifier que si, en trente ans, la Bretagne a beaucoup changé, la France, quant à elle, n'a guère évolué ! Une compilation bien utile pour nous faire osciller entre émotion et colère.

En mars, venez prendre l'Eire sur TV Breizh !



CINEMA



TV Breizh, c'est 4 grands films chaque semaine. En mars, tous les mardis, l'Irlande est à la fête avec notamment "Les Moissons d'Irlande" avec Meryl Streep et "Michael Collins" avec Julia Roberts et Liam Neeson.

DOCUMENTAIRE



Ile de contrastes, entre paysages magnifiques, rugby, whiskey et guerre d'indépendance, l'Irlande occupe l'écran de TV Breizh à raison de 2 documentaires par semaine durant tout le mois de mars.

L'EVENEMENT EST SUR TV BREIZH LE DIMANCHE 16 MARS A 20H45.

Sinead O'Connor, Alan Stivell, Denez Prigent, Carloz Nunez et des centaines de musiciens et danseurs venus de Bretagne, d'Irlande, d'Ecosse, du Pays de Galles et de Galice se réunissent pour cette deuxième édition de la Nuit Celtique. La Saint Patrick, c'est sur TV Breizh !

TV BREIZH

Sur TPS (canal 22) et CANALSATELLITE (canal 87) et sur le câble.

www.tv-breizh.com

La Bretagne au sens large !